

Liste des Abréviations

AIG : American International Group

APD : Aides Publiques au Développement

APU : Administrations Publiques

APUL : Administrations Publiques Locales

BCE : Banque Centrale Européenne

CAC : Clauses d'Action Collectives

CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

DM : Dirham Marocain

FMI : Fonds Monétaire International

IDE : Investissement Direct Etranger

Mds : Milliards

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

PIB : Produit Intérieur Brut

PNB : Produit National Brut

PVD : Pays en Voie de Développement

RU : Royaume-Uni

SAP : Système d'Alerte Précoce

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE : Union Européenne

UEM : Union Economique Monétaire

USA: United States of America

USD: United States Dollar

Liste des Tableaux

Numéro du tableau	Désignation	Numéro de page
Tableau n°1	Evolution de la balance commerciale de l'Algérie durant la période 2009-2014 (en milliards USD)	44
Tableau n°2	Exportations algériennes vers l'Europe (2006-2013) en millions USD	44
Tableau n°3	La balance commerciale de la Tunisie (2010-2014) en milliards de dinar tunisien	46
Tableau n°4	Les exportations tunisiennes vers les pays européens (2006-2013) en millions de dinar tunisien	46
Tableau n°5	La balance commerciale du Maroc (2008-2014) en millions du dirham marocain	48
Tableau n°6	Les exportations marocaines vers les pays européens (2008-2013) en millions dirham marocain	48
Tableau n°7	La balance commerciale de l'Egypte (2009-2015) en milliards USD	50
Tableau n°8	Exportations égyptiennes vers l'Europe (2006-2014) en millions USD	50
Tableau n°9	Evolution des flux d'IDE entrants dans certains pays en développement (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte). 2009-2014, en millions USD	52
Tableau n°10	L'IDE d'origine européenne entrant en Algérie. 2006-2014, en millions USD	53
Tableau n°11	L'IDE d'origine européenne entrant en Egypte. 2006-2014, en millions USD	55
Tableau n°12	L'IDE d'origine européenne entrant en Maroc. 2006-2014, en millions USD	56
Tableau n°13	L'IDE d'origine européenne entrant en Tunisie. 2006-2013, millions USD	57
Tableau n°14	Evolution des APD des pays européens touchés par la crise. (2005-2015), en milliards USD	60
Tableau n°15	Les APD nettes d'origine européenne en Algérie. 2006-2014, en millions USD	60
Tableau n°16	Les APD nettes d'origine européenne en Egypte. 2006-2014, en millions USD	61
Tableau n°17	Les APD nettes d'origine européenne au Maroc. 2006-2014, en millions USD	62
Tableau n°18	Les APD nettes d'origine européenne en Tunisie. 2006-2014, en millions USD	64

Liste des Tableaux

Tableau n°19	Les transferts des fonds de travailleurs vers l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte. (2008-2015), en milliards USD	60
Tableau n° 20	Nombre d'arrivée de touristes européens vers l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Egypte. (2010-2014), en milliers	62

Liste des graphes et figures

Numéro de graphes	Désignation	Numéro de page
Figure n°1	Catégories de la dette publique	16
Figure n°2	Les composantes de la dette publique américaine	27
Graphe n°1	Exportations algériennes vers l'Europe (2006-2013) en millions USD	45
Graphe n°2	Les exportations tunisiennes vers les pays européens (2006-2013) en millions de dinar tunisien	47
Graphe n°3	Exportations égyptiennes vers l'Europe (2006-2014) en millions USD	49
Graphe n°4	Exportations égyptiennes vers l'Europe (2006-2014) en millions USD	51
Graphe n°5	L'IDE d'origine européenne entrant en Algérie. 2006-2014, en millions USD	54
Graphe n°6	L'IDE d'origine européenne entrant en Egypte. 2006-2014, en millions USD	55
Graphe n°7	L'IDE d'origine européenne entrant au Maroc. 2006-2014, en millions USD	56
Graphe n°8	L'IDE d'origine européenne entrant en Tunisie. 2006-2013, en millions USD	58
Graphe n°9	Les APD nettes d'origine européenne en Algérie. 2006-2014, en millions USD	61

Liste des graphes et figures

Graphe n°10	Les APD nettes d'origine européenne en Egypte. 2006-2014, en millions USD	62
Graphe n°11	Les APD nettes d'origine européenne au Maroc. 2006-2014, en millions USD	63
Graphe n°12	Les APD nettes d'origine européenne en Tunisie. 2006-2014, en millions USD	64
Graphe n°13	Nombre d'arrivée des touristes européens vers l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Egypte. (2010-2014) (en milliers)	67

La crise financière qui a frappé le monde durant la période 2007-2009, a mis en péril la situation des finances publiques de nombreux pays industrialisés. Durant cette même période, les taux d'intérêts sur les prêts immobiliers ont augmenté et les emprunteurs se sont retrouvés en situation d'insolvabilité. La valeur des biens immobiliers s'est détériorée, ce qui a mené à une difficulté financière conduisant à la faillite des établissements financiers, plus essentiellement par la faillite des banques américaines, et principalement de Lehman Brothers.

Cependant, pour faire face à cette situation difficile et éviter une crise systémique, les pouvoirs publics ont adopté plusieurs plans de sauvetages et d'aides pour les banques des pays touchés par la crise. Mais malheureusement, cela n'a pas pu empêcher la récession et la détérioration de la croissance économique de ces pays. En conséquence, cette crise a poussé les Etats-Unis à faire recours à l'emprunt étranger pour se refinancer. C'est donc à partir de ce moment que la situation financière des USA a brutalement chuté. Passant d'une crise bancaire à une crise financière qui s'est transformé en une crise économique mondiale. Cette dernière a donné lieu à une chaîne de défaillance en premier lieu des banques jusqu'à déstabiliser toute la structure de l'architecture financière dans le monde.

La crise de la dette souveraine européenne a été déclenchée par la crise économique mondiale de 2007-2009. Elle a éclaté en Grèce, puis elle s'est prolongée successivement vers l'Espagne, l'Irlande, le Portugal, et l'Italie.

Les crises souveraines ont engendré de différents impacts sur les économies du monde et particulièrement sur l'économie des pays en voie de développement. Car ces derniers sont presque totalement dépendants de l'étranger.

L'objet de notre travail est d'étudier l'impact de la crise souveraine de la zone euro sur l'économie de certains pays en voie de développement. Pour le rendre plus explicite, il est nécessaire de poser la question suivante :

- **Quel est l'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement ?**

Pour répondre à notre problématique, nous avons posé l'hypothèse suivante :

- Vue le lien étroit entre les pays européens et les pays de l'Afrique du nord (Algérie, Tunisie, Maroc et Egypte). Ces pays vont être affectés négativement par cette crise, dans différents domaines (commerce, investissements directs étrangers,

aides publiques aux développements, transferts de fonds de l'étranger, et le tourisme).

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons effectué une étude théorique par la consultation de divers ouvrages, articles et rapports et une étude pratique qui consiste en une analyse descriptive par des tableaux et graphes.

Notre travail est structuré come suit :

Dans le premier chapitre, nous étudierons le cadre théorique des crises souveraines.

Dans le deuxième chapitre, nous étudierons la manifestation des crises des dettes souveraines.

Et le troisième chapitre sera consacré à l'analyse de l'impact de la crise de la dette européennes sur l'économie de certains pays en développement (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte).

Introduction

La pensée économique a abordé le sujet de la crise souveraine qui représente une des plus graves ruptures dans l'économie d'un pays et cela dans plusieurs approches théoriques. Pour l'approche libérale, la crise est liée à l'incapacité des entreprises à suivre le développement et répondre à la concurrence par rapport aux autres pays. Les marxistes expliquent la crise par le phénomène de la surproduction. Pour les classiques, il ne peut y avoir de crise du fait que l'offre crée sa propre demande. Du point de vu des keynésiens, la crise est expliquée par l'insuffisance de l'investissement et non de l'épargne.

Dans ce premier chapitre, nous allons aborder le cadre général et théorique de la crise économique dans la première section, et nous allons présenter la crise souveraine et les facteurs qui engendrent ce type de crise, dans la deuxième section.

Section 01: Cadre général des crises économiques

L'environnement international est exposé à plusieurs formes de récessions et de crises économiques qui ont en général, de multiples effets négatifs économiques, financiers et sociaux. Ces crises peuvent prendre diverses formes telles que la crise bancaire, la crise financière, la crise boursière et la crise souveraine.

Sur ce plan, plusieurs économistes et théoriciens ont étudié ce phénomène, en expliquant leurs origines et causes de déclenchement.

1.1. Définition de la crise

L'origine du mot crise vient du latin « crisis » et du grec « krisis ». Il a été utilisé en médecine pour expliquer la situation difficile du malade. Par la suite, il a trouvé un emploi dans la science économique, dont il désigne des durées brèves pendant lesquelles la santé de l'économie est en bascules, de ces journées décisives qui vont faire qu'une longue période de déclin commence, ou bien que le redressement durable s'amorce¹.

On ne trouve pas une définition exacte de mot crise, et c'est pour cela qu'on va lister quelques sens récurrents dans l'usage de crise² :

- La crise intervient de façon soudaine et imprévue ;
- Elle n'en n'est pas moins plus ou moins prévisible, les facteurs de son déclenchement pouvant faire l'objet de constats antérieurs ;
- Elle est révélatrice d'une situation lourde de menaces ;
- Elle se traduit par la neutralisation de certains processus de régulation ;
- Sa durée est supérieure à celle d'un simple événement, mais par sa nature même, elle ne peut pas se prolonger très longtemps ;
- Son issue pourra être analysée.

Christophe ROUX-DUFORT a défini la crise comme « les ruptures brutales, dans lesquelles plusieurs acteurs sont impliqués, qui nécessitent une attention immédiate dans un

¹Jacques Pavoine, « Les trois crises du XX^e siècle », Ellipses, Paris, 1994, pp.7-8.

²Yves Jeanclos, « Crises et crispations internationale à l'ère du terrorisme, au XXI^e siècle », Bruylant, Bruxelles, 2011, p.53.

climat de forte incertitude quant au déroulement des événements et aux conséquences de décisions »³.

1.2. Les théories de la crise économique

Plusieurs courants théoriques ont étudié et analysé le phénomène de la crise économique et chaque économiste l'a expliqué selon sa propre vision.

1.2.1. Pour les libéraux

L'analyse libérale de la crise est basée sur le fait que les entreprises n'ont pas été capables de répondre efficacement à la concurrence des nouveaux pays industrialisés. Cela est dû à l'insuffisance des profils qui est expliqué par les coûts élevés de travail, la hausse des cotisations sociales, les prélèvements obligatoires qui handicapent l'investissement, et les niveaux élevés des taux d'intérêt qui est causé par les déficits budgétaires. Pour eux, l'Etat réside donc au cœur des problèmes provoquant la crise à cause de leurs restrictions.

1.2.2. Pour les marxistes

Pour Marx, la crise est la manifestation violente de la contradiction fondamentale entre la production devenue sociale et le mode d'appropriation demeuré privé, et, en conséquence, de l'antagonisme de classe entre prolétariat et capital, le premier produisant et le second s'appropriant son produit et déterminant quelle en sera la nature, la qualité et la quantité⁴.

Selon lui, la crise réside dans le caractère marchand de l'économie, dans la séparation de la vente et de l'achat. Il l'explique par le phénomène de la surproduction. En d'autre terme, l'excès d'offre de marchandise par rapport à la demande de marchandise, et par la suraccumulation ; faible taux de profit, qui entraîne également le déclenchement des crises. Lorsque la suraccumulation est importante, le taux de profit de l'économie sera trop bas, par conséquence, les entreprises moins compétitives font faillite, et le chômage explose. Les entreprises qui surviennent n'arrivent pas à vendre l'intégralité de leur production aux prix normaux. Alors, la crise de suraccumulation se manifeste comme une crise de surproduction⁵.

³Christophe ROUX-DUFORT, « Gérer et décider en situation de crise : outils de diagnostic, de prévention et de décision », DUNOD, 2^{ème} édition, Paris, 2003, p.16.

⁴ Karl Marx et al, « La crise », Union générale d'éditions, Paris, p.19

⁵ Gaston Lefranc, « Une analyse marxiste de la crise économique », Université d'été du NPA, Août 2012, PP.15-17.

La crise capitaliste s'explique donc, par l'aboutissement du processus dynamique de l'investissement où les entreprises réagissent à la baisse de leur taux de profit par la réduction des salaires. Celle-ci est, entre autre, permise par le développement du chômage. Mais la réduction des salaires, si elle permet la restauration momentanée du profit, débouche

1.2.3. Pour les keynésiens

La théorie générale de Keynes, donne à la crise une explication purement conjoncturelle. Celle-ci résulte d'une insuffisance de la demande qui ne peut être levée que par l'intervention de l'Etat⁶.

Dans ce cadre, l'analyse keynésienne rejoint l'interprétation marxienne. Pour lui, la crise est expliquée par l'insuffisance de l'investissement et non de l'épargne. Cette insuffisance de l'investissement est due à la diminution du rendement du capital ou l'efficacité marginale de ce dernier. Il a ajouté à son analyse, que le volume de l'emploi mis au travail par les entreprises est déterminé par la demande effective. Dans le cas où le volume d'emploi est bas, le profil des entreprises réduit, ce qui engendre une baisse de l'investissement, et par la suite, la dépression de l'économie.⁷

Keynes critique donc l'idée que l'offre crée la demande. Au contraire, selon lui, c'est la demande qui crée l'offre⁸.

La théorie keynésienne de la crise est fondée sur les anticipations relatives à l'évolution future de l'efficacité marginale du capital et à l'état des anticipations.⁹

1.3. Types de crises économiques

On distingue plusieurs types de crises économiques à savoir : la crise financière, la crise boursière, la crise bancaire et la crise souveraine.

⁶ Y.LE DIASCORN et D.BLONDEEL, « Le nouveau désordre économique mondial, le capitalisme et ses crises », MARKETING, Paris 1995, P124.

⁷ Paulo Nkatani et al, « Notes sur Keynes et la crise », Paris, 4 juin 2013, pp. 05-06, tiré du site web : <http://www.centredeconomiesorbonne.univ-paris.fr/ban>(consulté le 21.06.2016).

⁸ VLADIMIR Vodarevski, « L'analyse libérale, keynésianisme et libéralisme, comparaison », 2012, tiré du site web : <http://economie-analyses-actualites-opinions.over-blog.com/article-keynesianisme-et-liberalisme-comparaison-101774167.html>. (Consulté le 23.06.2016).

⁹ Paulo Nkatani, et al, op.cit, p.07

1.3.1. La crise financière

Les crises financières représentent des ruptures profondes des marchés financiers résultant de l'asymétrie d'information. Elles peuvent commencer par une mauvaise maîtrise de l'innovation et de la libéralisation financière, une alternance d'emballement et de chute du prix des actifs ou l'accroissement général de l'incertitude provoqué par les défaillances d'importantes institutions financières, ou une brusque montée de l'incertitude à l'occasion de défaillances parmi les grandes institutions financières¹⁰.

Une crise financière trouve donc son origine dans l'occurrence d'une des catégories de risques gérés par les acteurs d'un marché¹¹ :

- Risque de marché : lié aux variations des taux ou des cours des actifs (risque de taux, risque de change) ;
- Risque de crédit : lié à la solvabilité d'une contrepartie, voire d'un autre pays entier ;
- Risques liés au fonctionnement même du marché et à la possibilité ou non de revendre un actif (risque de liquidité).
- Une brusque montée de l'incertitude à l'occasion de défaillance parmi les grandes institutions financières.

Une crise financière consiste donc, au dysfonctionnement des marchés financiers causé par la mauvaise gestion de différents risques. Ce type de crise peut générer d'autres crises financières futures et engendre la récession de l'économie ainsi que la chute de la croissance économique.

1.3.2. La crise boursière (le krach boursier)

« Une crise boursière se traduit par un effondrement général du cours des titres sur une ou plusieurs places boursières. Cette chute de la valeur des titres s'explique par des ventes massives qui résultent d'une crise de confiance des opérateurs »¹².

Elle renvoie à deux acceptions différentes mais non-exclusives l'une de l'autre¹³:

¹⁰ Frederic Mishkin et al, « Monnaie, banque et marchés financiers », Pearson, 10^{ème} édition, France, 2013, PP.279-281.

¹¹ Bouguessa Nabil, « La bonne gouvernance, une réponse à la crise financière », université farhatabbas. Sétif, 20-21 octobre 2009, tiré du site web : <http://eco.univ-setif.dz/seminars/financialcrisis/63.pdf> (consulté le 23.06.2016).

¹² Alain Beitone et al, « Dictionnaire de science économique », Mehdi, 3^{ème} édition, Algérie, 2013, P.109.

¹³ Christophe Boucher et al, « les crises boursières aux Etats-Unis », CEPN, 2004, p.03, tiré du site web : http://www.afse.fr/docs/boucher_christophe_vaques_vincent.pdf

La première correspond à l'éclatement d'une bulle spéculative, elle-même définie comme un écart important et persistant d'un prix d'un titre ou d'un indice par rapport à sa valeur fondamentale. Dans ce cas, la crise se caractérise par une phase d'ajustement et de retour au prix d'équilibre fondamental.

La seconde acception fait référence à la dynamique des prix suivie par des cours boursiers. La crise se définit donc, comme une évolution rapide et/ou de grande ampleur des cours à la baisse.

Une crise boursière s'appréhende selon quatre dimensions¹⁴:

- Son étendue (titre, indices sectoriels, indices généraux) ;
- Son amplitude (la variation maximale de l'indice) ;
- Sa durée (la durée de la chute des cours) ;
- Sa durée de recouvrement (le temps que prend l'indice pour retrouver le niveau maximal atteint avant le krach).

1.3.3. La crise bancaire

« Une crise bancaire est une dégradation de la situation des banques qui sont victimes d'une perte de confiance liée à la liquidité ou à une solvabilité insuffisante. Les crises bancaires peuvent se traduire par des faillites bancaires en chaîne et culminer en crise systémique »¹⁵.

Elle a donc pour origine un défaut de coordination entre créanciers, qu'il s'agisse classiquement de déposants ou, par exemple, du marché des pensions, les investisseurs refusant de renouveler leurs financements car ils anticipent que d'autres intervenants ne vont pas renouveler leurs lignes de crédit, précipitant ainsi la faillite des emprunteurs¹⁶.

Les crises bancaires ont deux dimensions¹⁷ :

- Crise individuelle : Peut-être circonscrite à la défaillance d'une seule banque avec des conséquences limitées aux seuls créanciers et aux actionnaires sans répercussion grave sur le secteur financier et le secteur réel.

¹⁴Christophe Boucher et al, « les crises boursières aux Etats-Unis », CEPN, 2004, p.03, tiré du site web : http://www.afse.fr/docs/boucher_christophe_vaques_vincent.pdf

¹⁵ BEITONE Alain et al, op.cit. P114.

¹⁶ Olivier de Bant et al, « Stabilité financière », De boeck, Paris, 2013, P.59.

¹⁷ BERNARD Raymond, « Origine et traitement des crises bancaires »,2011.

- Crise systémique : Peut se propager à d'autres institutions financières et entraîne une rupture des services bancaires et financiers qui a des conséquences sur le secteur réel (externalité négative).

1.3.4. La crise de change :

« Une crise de change se manifeste par la chute brutale du cours de change d'une ou plusieurs devises. En change fixe, la crise de change se termine généralement par la dévaluation de la ou des devises concernée. En changes flottants, la dépréciation peut être jugée trop importante par les autorités monétaires nationales et internationales, qui prennent alors des mesures destinées à rétablir la confiance et stabiliser le cours du change création d'une caisse d'émission, coopération internationale, modification des orientations de la politique macroéconomique¹⁸

1.3.5. La crise souveraine

« On entend traditionnellement par crise souveraine la situation dans laquelle un Etat ou un groupe d'Etat cessent de rembourser leur dette, ce que l'on nomme également un défaut de paiement »¹⁹. Le défaut intervient lorsque l'emprunteur renonce, sans l'accord du prêteur, à honorer les termes du contrat (soit qu'il ne puisse payer les intérêts, soit qu'il ne puisse rembourser le principal du prêt)²⁰.

Selon la définition du comité de Bâle, un emprunteur fait défaut sur sa dette lorsqu'au moins un des événements suivants s'est produit²¹:

- L'emprunteur n'a pu pleinement honorer les paiements liés à sa dette (intérêts, principal ou commission) ;
- Un événement de crédit entraînant une perte est intervenu sur n'importe quel remboursement de l'emprunteur (passage en pertes et profits, passage en provision, restructuration difficile impliquant un abandon ou un ajournement du principal, des intérêts ou commissions) ;
- Un emprunteur n'a pu rembourser un crédit 90 jours après la date limite ;

¹⁸ Alain Beitone et al, opcit, p. 110.

¹⁹ Victor Mourer « L'Etat face aux crises économiques : une perspective juridique », 2012-2013, p.9, tiré du site : <https://www.lepetitjuriste.fr/wp-content/uploads/2013/08/rapport--IHEI-V-12.pdf>. (Consulté le 18.06.2016).

²⁰ Paul Krugman, « Economie internationale », Pearson, 9^{ème} édition, France, 2013, p.692.

²¹ Sabine Levasseur et al, « Crises de dette souveraine : vers une nouvelle résolution ? », Juillet 2014, P88.

- Un emprunteur est déclaré en faillite ou sous un statut de protection similaire des créanciers.

Lorsqu'un Etat fait défaut sur sa dette extérieure, il ne peut plus emprunter à l'étranger ou se financer sur le marché financier. Cela aggrave la situation de sa finance publique et tombe dans la crise de dette souveraine.

Section 02 : Les crises souveraines

La fragilité du système économique de certaines économies provoque l'insolvabilité budgétaire et la faillite du pays en question causée par le déficit public. Pour se financer, les pouvoirs publics font recours à l'endettement extérieur. Ceci, à cause du manque de ressources nécessaires à l'intérieur.

Vue cette difficulté, les pays peuvent ne pas honorer leurs dettes dans les délais déterminés. A cet effet, l'Etat se trouve en situation de crise de la dette souveraine.

2.1. Déficit public et dette publique

La dette publique est étroitement liée au déficit public. C'est-à-dire que ce dernier est considéré comme étant une cause directe pour l'endettement public.

2.1.1. Le déficit public

Le déficit public désigne le solde annuel négatif entre recettes et dépenses de l'Etat, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale.

A. Les causes de déficit public

Le déficit public a deux différentes causes à savoir les causes conjoncturelles et les causes structurelles.

a. Causes conjoncturelles

La principale d'entre elles est une croissance plus faible que prévue de l'activité économique. C'est-à-dire que dans une situation où les dépenses sont supérieures aux recettes fiscales, l'activité économique suit une évolution négative, ce qui engendre le ralentissement de la croissance du PIB et l'apparition du déficit public²².

²²BERNARD BERNIER et al, « Initiation à la macroéconomie », DUNOD, 7^{ème} édition, Paris, 1998, P153.

b. Causes structurelles

Le chômage et l'évolution démographique, d'une part, la hausse de la dette publique, d'autre part, sont les deux principales causes structurelles des déficits publics²³.

B. Conséquences du déficit public

Le déficit public a de multiples conséquences à savoir

a. La hausse des prélèvements obligatoires

Les prélèvements obligatoires sont les impôts, taxes et cotisations sociales. Au sens de l'OCDE, les prélèvements obligatoires représentent tous flux monétaires versés sans contreparties par les agents économiques aux administrations publiques dès lors que ces versements ne sont pas liés à une décision volontaire de leur part²⁴

b. La hausse de la dette publique

La dette publique est constituée de l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunts assortis d'intérêts, effectués par les différentes institutions publiques d'une nation donnée, en l'occurrence, l'Etat et ses démembrements²⁵. La hausse des dettes publiques génère des effets négatifs sur le plan économique, social et politique.

C. Les modes de financement du déficit

Le déficit public peut se financer par plusieurs modes de financement à savoir :

a. La monétisation du déficit

Elle consiste, en un crédit non remboursable, accordé par la banque centrale à telle ou telle administration publique. Bien plus, la monnaie créée par la banque centrale crée de l'inflation qui érode la valeur réelle de la dette. Donc, pour financer le déficit, les pouvoirs publics créent de la monnaie. Cette méthode est aujourd'hui moins utilisée qu'avant car, elle génère de l'inflation. C'est cette raison qui a conduit les gouvernements des pays membre de l'union monétaire européenne à interdire, dans le traité de Maastricht, tout financement direct des gouvernements par la banque centrale européenne ou les banques centrales nationales²⁶

²³ BERNARD BERNIER et al, « Initiation à la macroéconomie », DUNOD, 7^{ème} édition, Paris, 1998, P153.

²⁴ Messaoud Saoudi, « L'essentiel des finances publiques en fiches », Ellipses, Paris, 2004, p.52.

²⁵ Hocine Benissad, « Le monde en crise : les dérives de la finance », Casbah, Alger, 2012, P130.

²⁶ Annès Bénassy-Quéré et al, « Politique économique », De boeck, 2^{ème} édition, Bruxelles, 2009, P165.

b. L'emprunt

Il consiste pour le gouvernement à vendre à des investisseurs des titres de créance leur donnant droit, pendant une période de temps donnée, à des versements en capital et intérêts spécifiés par le contrat de dette associé²⁷.

La banque centrale vend des titres à d'autres banques en contrepartie de liquidité. Cela, dans le but de financer le déficit public et par conséquent, l'amplification de la dette publique.

2.1.2. La dette publique

Lorsqu'un organisme public se trouve en situation de besoin de financement, il peut faire appel à la dette publique pour se financer. Cette dernière a plusieurs caractéristiques et catégories.

A. Définition de la dette

La dette est définie comme étant : « Une obligation à laquelle est tenue une personne (le débiteur). Celui-ci s'engage à exécuter une prestation au profit d'un créancier »²⁸, ou « Un montant que le débiteur doit payer, chaque mois, à son créancier, pour rembourser sa dette. Ce montant comprend le remboursement d'une partie du capital emprunté et des intérêts sur les sommes empruntées »²⁹.

On distingue trois catégories de dette : la dette à long terme, la dette à court et moyen terme et la dette à vue. On peut donc expliquer les différentes catégories de dettes comme suit³⁰ :

- La dette à long terme se compose de dettes qui, à la date où elles sont contractées, ne sont exigibles qu'à une échéance de plus de 5 ans et qui sont rémunérées à des taux proches de ceux pratiqués sur le marché financier ; il s'agit, pour la quasi-totalité, des emprunts amortissables en moins de 30 ans ;
- La dette à court et moyen terme regroupe des dettes exigibles à moins de 5 ans, rémunérées à des taux proches de ceux du marché monétaire ;

²⁷ Annès Bénassy-Quéré et al, « Politique économique », De boeck, 2^{ème} édition, Bruxelles, 2009, P165.

²⁸ Alain BRUNO et al, « Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », Ellipses, Edition Marketing, Paris, 2014, P.168.

²⁹ Sandrine Benasé-Rebeyrol et al « Lexique sciences économiques et sociales », Edition Nathan, Paris 2011, P.58.

³⁰ Alain Euzéby et al, « Finances publiques : une approche économique », Dunod, Paris, 1990, P.189.

- La dette à vue totalise les sommes collectées par le trésor grâce à son circuit propre ; elle rassemble les dépôts des correspondants du trésor et la monnaie divisionnaire.

Une dette est alors nait d'un emprunt que le débiteur doit payer à son créancier à une date déterminée avec un taux d'intérêt déterminé. La dette remboursée se compose du capital prêté et les intérêts versés.

B. Définition de la dette publique

« On appelle la dette publique d'un Etat, à une certaine date, la totalité des emprunts émis par lui jusqu'à cette date, et non encore remboursés »³¹.

La dette publique est composée de la dette de l'Etat, mais aussi des autres administrations centrales, des collectivités territoriales et des organismes de sécurité sociale³². Les titres qui représentent la dette publique sont de divers types, mais les plus courants sont d'une part les obligations d'Etat, pour les emprunts à long terme, et d'autre part les certificats de trésorerie et les bons de trésors pour emprunts de court terme³³. L'Etat fait appel à l'endettement, dans le cas où ces recettes fiscales ne suffisent pas pour couvrir leur besoin de financement.

La dette publique est expliquée par le traité de Maastricht comme suit : « La dette prise en compte dans le cadre de la procédure relative aux déficits excessifs est une dette consolidée brute de l'ensemble des administrations publiques. Elle est limitée, par référence à la nomenclature des comptes nationaux, aux numéraire et dépôts, titres autres qu'actions à l'exclusion des produits dérivés et enfin aux crédits souscrits par ces administrations. Sont donc notamment exclues les dettes liées au fonctionnement courant (dettes vis-à-vis des fournisseurs...). Les passifs sont enregistrés à leurs valeurs de marché est en principe la référence pour les comptes nationaux. Les intérêts courus ne sont pas compris dans l'endettement »³⁴.

³¹ Alexis Jacquemin et al, « Fondements de l'économie: Analyse Macroéconomique & analyse économique internationale, volum II », De Boeck & Larcier, Paris, 2001, P.137.

³² Matthieu Jublin « la dette de l'Etat en cinq questions », tiré du site web : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/09/11/la-dette-de-l-etat-en-cinq-questions_4485289_4355770.html. (Consulté le 18/06/2016).

³³ Alexis Jacquemin et al, op.cit. P137.

³⁴ François ECALLE « Maitriser les finances publiques ! Pourquoi, comment ? », ECONOMICA, Paris, 2005, P.75.

La banque mondiale classe les pays endettés à partir de deux ratios³⁵ :

- i) le ratio de la valeur présente du total du service de la dette (intérêt et paiement de capital) : la banque mondiale calcule le ratio de la valeur présente du service de la dette pour l'année 'n', en divisant le total du service de la dette pour la même année par la valeur moyenne sur les trois années de (n, n-1, n-2) du PNB ;
- ii) le ratio de la valeur présente du total du service de la dette sur les exportations : la banque mondiale calcule le ratio de la valeur présente du service de la dette pour l'année 'n', en divisant le total du service de la dette pour la même année par la valeur moyenne sur les trois années de (n, n-1, n-2) des exportations.

Un pays est dit sévèrement endetté, si le ratio de la valeur présente du service de la dette sur le PNB est de plus de 80% et que celui du service de la dette par rapport aux exportations dépasse 220%. Si le premier ratio n'excède pas 48% et que le deuxième ratio ne dépasse pas 132%, le pays est modérément endetté. Ce dernier est classifié comme légèrement endetté dans le cas où le ratio de la valeur présente du service de la dette sur le PNB est inférieur à 48% et celui du service de la dette par rapport aux exportations est aussi inférieur à 132%.

C. Les caractéristiques de la dette publique

On trouve trois caractéristiques³⁶ :

- La première caractéristique, est que la dette doit être publique et ne doit pas apparaître comme personnelle;
- La seconde caractéristique, liée par bien des aspects à la précédente, est la continuité. La dette publique n'existe qu'à partir du moment où les engagements pris par un gouvernement sont par principe respectés par leurs successeurs ;
- La troisième caractéristique concerne la connaissance de la dette. La notion de dette publique ne trouve en effet un certain achèvement que dans la mesure où elle acquiert une relative stabilité et unité. Cela suppose qu'elle soit bien identifiée.

D'après le traité européen, la dette publique est caractérisée par les éléments suivants :³⁷

³⁵ Emmanuel Nyahoho, « Finances internationales : théorie, politique et pratique », Presses de l'université du Québec, Québec, 2002, P.481.

³⁶ Jean Andreau et al, « la dette publique dans l'histoire », paris, 2006, pp.2-5.

³⁷ Messaoud SAOUDI, Op.Cit. P96.

- Elle est une dette brute : on ne soustrait pas les actifs financiers ; on ne déduit pas non plus les actifs non financiers dont la valeur est par ailleurs supérieure à celle de la dette brute. La dette publique n'intègre ainsi que le seul passif des APU ;
- Elle est une dette consolidée : on neutralise les flux de dettes entre administrations publiques (les dettes des administrations publiques locales à l'égard de l'Etat sont ainsi déduites des dettes de l'Etat à l'égard des APUL), on évite ainsi les doublons ;
- Elle est une dette mesurée par sa valeur faciale (la valeur de la dette est celle au moment de la souscription de l'emprunt et non lors de la cession ou rachat de titres déjà émis).

D. Les catégories de la dette

On distingue deux catégories de dettes à savoir la dette intérieure et la dette extérieure.

- Dette intérieure : désigne la dette contractée à l'intérieur des frontières nationales auprès d'un créancier intérieur. Elle est exprimée en monnaie nationale³⁸.
- Dette extérieure : désigne l'ensemble des engagements financiers pris par les agents économiques d'un pays (Etat, institutions financières, ménages, etc.) auprès de créanciers étrangers³⁹. Cette catégorie subdivise en deux formes distinctes : dette extérieure privé dont l'emprunteur est un organisme privé, et dette extérieure publique où l'emprunteur représente un Etat ou un organisme public.

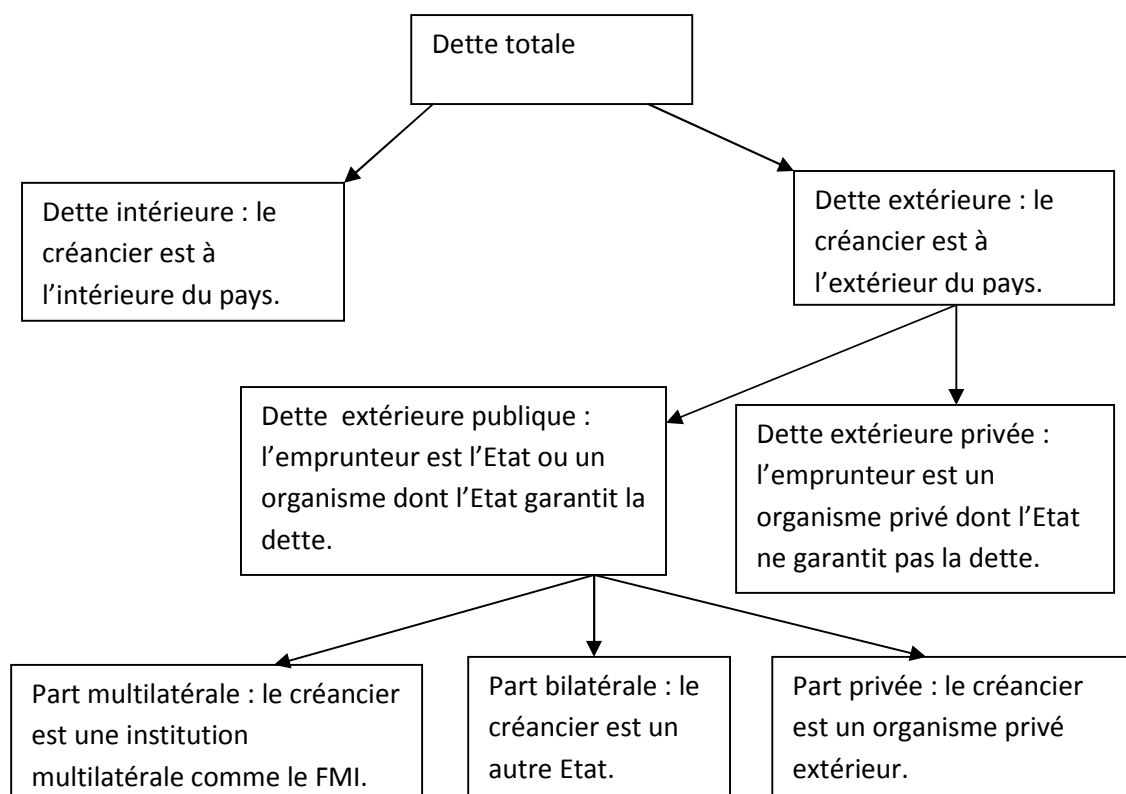
La dette extérieure subdivise à son tour en trois types différents⁴⁰ :

- La dette multilatérale, dont les créanciers sont des institutions financières internationales, comme le FMI, la Banque Mondiale ou les banques régionales de développement.
- La dette bilatérale, dont les créanciers sont les gouvernements ou leurs institutions compétentes, en particulier les agences de crédit à l'exportation.
- La dette privée, dont les créanciers sont des banques commerciales, des porteurs obligataires, etc.

³⁸Renaud vivien, « Les différentes catégories de dettes et de créanciers », 16-10-2007, Belgique, P3, (consulté le 26.06.2016).

³⁹Sandrine Benassé-rebeyrol et al, op.cit.P58.

⁴⁰FMI, « Concept pour l'analyse de la dette », 2013, p.5-6.

Figure N°1 : Catégories de la dette publique

Source : Michel MUSIMBI, « la dette des pays pauvres très endettés : une menace pour la protection des droits sociaux à l'ère de la mondialisation », Bruxelles, 2007, p.13.

E. Gestion de la dette publique

La gestion de la dette publique consiste à établir une stratégie de gestion de la dette de l'Etat capable de modifier le montant de financement voulu au coût le plus faible possible à moyen et long terme, conformément à un degré prudent de risque⁴¹.

L'objectif fondamental de la gestion de la dette consiste à assurer au trésor un financement stable et durable tout en réduisant, à terme, le coût et les risques, y associés, en favorisant un arbitrage entre les sources de financement internes et externes et en contribuant au développement du marché des valeurs du trésor⁴².

Afin d'assurer une bonne gestion de la dette publique, l'Etat mis en place de multiples mesures. Il peut établir un cadre juridique définissant les principaux critères à appliquer lors des activités de gestion de la dette ainsi que les instances compétentes autorisées à emprunter, et les types d'instruments admissible. En effet, le cadre juridique doit être clair et transparent.

⁴¹FMI, « Directives révisées pour la gestion de la dette publique », mars 2014, P5.

⁴²Ministère de l'économie et des finances du Maroc, « Projet de loi de finance pour l'année Budgétaire 2013 », rapport sur la dette, P19. Tiré du site : <http://www.finance.gov.ma>. (Consulté le 28.06.2016).

Il répartit les responsabilités entre les ministères des finances, la banque centrale, ou un organisme distinct de gestion de la dette⁴³.

Dans ce cadre, le FMI et la banque mondiale ont élaboré un certain nombre de caractéristiques souhaitables en vue d'une bonne gestion de la dette publique⁴⁴ :

- Accès du public aux informations relatives aux procédures d'élaboration et de communication des politiques de gestion de la dette et l'encours et composition de cette dernière, etc.
- La mise en place d'une stratégie de gestion de la dette qui vise à minimiser les risques ;
- La mise en place d'un cadre de gestion des risques, c'est-à-dire un cadre qui permet au gestionnaire de la dette publique de définir et de gérer les arbitrages entre les coûts et les risques prévus du portefeuille de la dette publique ;
- Développement et bon fonctionnement d'un marché de titres publics performant, c'est-à-dire que les gestionnaires de la dette devraient s'assurer que leurs politiques et opérations soient compatibles avec la mise en place d'un marché de titres publics performants.

F. Avantages et inconvénients de l'emprunt étranger

L'emprunt ou l'endettement étranger comporte plusieurs avantages et inconvénients qui sont les suivants⁴⁵ :

Les Avantages :

- ✓ L'emprunt permet à un pays de faire des investissements dépassant son potentiel d'épargne ;
- ✓ Si l'emprunt est destiné au financement des investissements productifs, les fonds supplémentaires doivent avoir un rendement suffisant pour permettre le remboursement des intérêts et du capital au titre des premiers emprunts étrangers ;
- ✓ Les pays endettés sont potentiellement en mesure d'enregistrer des taux de rendement sur investissement et une croissance économique dépassant ceux des

⁴³FMI, op.cit. P8.

⁴⁴INTOSAI, « Lignes directrices pour la mise en œuvre de contrôles de la dette publique : l'utilisation de sondages de corroboration dans le contrôle », P8-9, tiré du site : www.issai.org. (consulté le 30.06.2016).

⁴⁵ Dwight H. Perkins et al, « Economie du développement », De boeck, 3^{ème} édition, Paris, 2008, pp. 650-652.

pays riches, ce qui pose les bases de l'octroi de prêts par ces pays aux pays à faible revenu ;

- ✓ L'emprunt étranger peut contribuer à favoriser la croissance et le développement, alors même qu'il assure au prêteur des rendements intéressants ;
- ✓ Un emprunt à l'étranger d'une entreprise du pays ne génère aucune des litiges que provoque l'investissement direct étranger notamment sur la propriété étrangère, le rapatriement des profits et les exemptions fiscales ;
- ✓ Les remboursements se limitent aux conditions du prêt, si bien que, dans le cas d'un investissement extrêmement rentable, le pays d'origine peut conserver les profits au lieu de les rapatrier à l'étranger ;
- ✓ L'emprunt étranger peut constituer une bonne stratégie pour augmenter l'épargne intérieure, et accélérer la croissance ;
- ✓ L'emprunt peut jouer un rôle de stabilisation majeur dans des pays secoués par des déséquilibres des paiements brutaux ;
- ✓ Dans la situation où les prix à l'exportation d'un pays connaissent une chute soudaine ou que les prix de ses importations augmentent, une politique d'emprunt temporaire peut contribuer à combler le déficit de financement jusqu'à ce que les prix remontent ou que l'économie puisse s'adapter au changement, ce qui contribue à réduire les coûts de l'ajustement.

Les inconvénients :

- ✓ Il faut payer les dettes, même lorsqu'une opération évolue mal ;
- ✓ Des emprunts excessifs de catégorie néfaste ou pour de mauvais objectifs peuvent rendre les pays en développement vulnérables à des retraits soudains de capitaux et à des crises financières ;
- ✓ L'endettement à court terme peut extrêmement vite passer d'entrées à des sorties rapides, susceptibles de provoquer des chutes soudaines des taux de change et une hausse vertigineuse des taux d'intérêt et causer des ravages dans les banques, les sociétés privées et les budgets de l'Etat ;
- ✓ L'emprunt excessif destiné au financement de la consommation ou des investissements mal conçus peut générer des difficultés ;
- ✓ Si les pouvoirs publics empruntent pour financer des biens coûteux comme par exemple les voitures de luxes et des immeubles de bureaux, ils ne disposeront pas à l'avenir de revenus constants pour rembourser les dettes ;

- ✓ Dans les pays où les pouvoirs publics empruntent pour financer des investissements qui apparaissent initialement censés, des chutes soudaines des prix à l'exportation, une hausse des taux d'intérêt ou des cours du pétrole ou une récession mondiale imprévue peuvent transformer un projet valable en une perte financière ;
- ✓ Les pays endettés font parfois face à des choix difficiles, entre le remboursement des prêteurs conformément aux engagements pris ou le maintien des dépenses touchant à la santé, à l'éducation ou à d'autres programmes nationaux importants.

2.1.3. La dette souveraine

Lorsqu'un Etat ne peut plus honorer ses engagements dans des délais déterminés, il se trouve dans une situation de crise de dette souveraine.

A. Définition de la dette souveraine

Il est difficile de trouver une définition plus exacte de la dette souveraine sans se confondre avec la dette publique. Plusieurs auteurs ne distinguent pas entre eux. Pour cela la notion de la dette souveraine est définie de plusieurs façons.

- Elle se définit comme la probabilité qu'un Etat ayant émis un emprunt n'honore pas l'une des obligations contractées au titre de cet emprunt (en premier lieu le paiement régulier des intérêts ou le remboursement du principal à l'échéance) quelle qu'en soit la raison⁴⁶.
- Terme économique et financier qui renvoie à la totalité de l'endettement d'un Etat. La dette souveraine englobe l'ensemble des déficits cumulés de l'Etat, auquel on ajoute l'ensemble de dettes contractées par les institutions qui en dépendent (les collectivités locales, les établissements publics...). Le financement de la dette est principalement assuré par le recours à des titres de créances émis par l'Etat sur le marché financier. La dette souveraine de l'Etat est surveillée de très près par les agences de notations financières comme Standard et Poor's ou Moody's⁴⁷.

⁴⁶ HUBERDEAU Philippe, « La dette souveraine est-elle assurable », tiré du site web : <http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/actualites/la-dette-souveraine-est-elle-assurable-120112.pdf> 2012, P12. (consulté le 30.06.2016).

⁴⁷ Eric Roig, « Dette souveraine », tiré du site web : <http://estatic.cmbg.com/droit/finances.commentcamarche.net/favicon.ico>. (consulté le : 25/06 2016).

- Dette émise ou garantie par un Etat ou une banque centrale, qu'il faut distinguer de la dette des acteurs privés⁴⁸.

B. Les déterminants des crises de la dette souveraine

Les déterminants de la dette souveraine sont les suivants⁴⁹ :

- Diminution des recettes fiscales de l'Etat;
- Baisse des recettes publiques de l'Etat ;
- Baisse des recettes d'exportation;
- La fixation et le plafonnement des taux d'intérêt ainsi que le rationnement des crédits
- Baisse des coûts des matières de base.

C. Les conséquences de la dette souveraine

La hausse ou la diminution de la dette souveraine peut engendrer de multiples effets sur l'activité économique, et cela de plusieurs façons. Une augmentation de celle-ci correspond à une diminution de l'épargne positive ou une augmentation de l'épargne négative des administrations publiques, ce qui engendre une diminution du volume de l'épargne nationale nette, celle-ci tend à relever les taux d'intérêt. Cette hausse conduit à la réduction des investissements et de la croissance du stock de capital qui engendre, par la suite, une diminution de la productivité du capital. Le ralentissement de l'accumulation de capital relève un obstacle aux innovations, qui améliorent la productivité. Elle conduit aussi à un relèvement des charges d'intérêts qui se substituent à des dépenses publiques, relève les coûts de financement et génère une hausse des taux d'intérêts appliqués aux particuliers et aux entreprises. Lorsque les dettes sont combinées à des conditions initiales budgétaires défavorables, l'effet négatif et non linéaire d'une dette élevée sur les taux d'intérêt serait amplifié⁵⁰.

Les dettes souveraines amplifient les préoccupations existantes vis-à-vis de l'équité et de la distribution des revenus. Il devient alors plus difficile de trouver des compromis

⁴⁸ Dominique Plihon « Les désordres de la finance : crises boursières, corruption, mondialisation », Universalis, Paris, 2006, P.170.

⁴⁹ Jean-Pierre Allegret, « Quelles sont les causes et les conséquences d'un défaut sur la dette publique ? », 2015, pp.107-108, tiré du site web : <http://www.Cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2015-2-page-101.html>. (consulté le 15/07/2016).

⁵⁰M. NAUTEL et al, « Impact économique de la dette publique », PP.12-16.

politiques sur les ajustements budgétaires et, au total, la volonté de remboursement de la dette⁵¹.

Elles supposent des pertes pour les créanciers de l'Etat et s'analyse comme une taxe prélevée sur ces derniers⁵². Une dette élevée pèse sur l'accumulation de capital par les secteurs publics et privé, sur la tendance de la productivité et, en conséquence sur la croissance potentielle, ce qui ralentit encore l'assainissement des finances publiques.

Une dette souveraine élevée peut conduire à des problèmes de soutenabilité, et elle est dite soutenable si l'Etat :

- Est solvable à moyen-long terme, c'est-à-dire si la valeur nette actualisée des soldes primaires futurs est au moins égale à la valeur nette présente de dette.
- Est liquide par référence à sa capacité à maintenir son accès aux marchés financiers pour refinancer sa dette et à faire face à ses obligations dans une perspective de court terme.

D. Les limites de la dette souveraine

La dette souveraine a plusieurs limites⁵³ :

- Cela a un coût (les intérêts) : ces intérêts peuvent être fixes ou variables, dépendant de marché (rôle des agences de notation) ;
- Mauvais usage : Permet de financer des dépenses qui ne devraient pas l'être, (payer des intérêts d'anciennes dettes avec de nouvelles dettes « risque de boule de neige ») ;
 - Pour les libéraux, c'est une politique économique inefficace : les individus anticipent qu'ils vont devoir rembourser plus tard les dettes et les intérêts donc, au moment même où les dettes sont émises, ils épargnent et consomment moins, ce qui pourrait affaiblir la croissance ;
 - Cercle vicieux néo-classique : trop de dette peut étouffer l'économie : si la plupart des recettes créées servent à payer la charge de la dette, alors ces recettes ne servent plus à

⁵¹LANDAU Jean-Pierre, « Quelle politique pour la dette souveraine », Dette publique monétaire et stabilité financière, N°16, Avril 2012, P214.

⁵²CARINE Bouthevillain et al, « Les politiques budgétaires dans la crise », comprendre les enjeux actuels et les défis futurs, Edition Be Boeck, 2013, P.314.

⁵³M.Jordan, « comprendre la crise de la dette actuelle », 2011, Tiré d'usiteweb : <http://comprendre-crise-de-la-dette-actuelle-Les-Jeunes-ecologist/html>. (consulté le 16/06 /2016.

financer les autres activités, donc augmenter le poids de la dette, et étouffer l'économie, etc.

La crise de la dette souveraine provoque de multiples effets négatifs sur les différents indicateurs économiques du pays touché. A cet effet, il est nécessaire de faire face à ce type de crise et le bien gérer pour rétablir l'équilibre du budget de l'Etat.

Rapport-Gratuit.com

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons tenté d'expliquer la crise économique en générale par les différentes théories d'un côté, et d'aborder les différents types de crise. Cela afin d'arriver à la crise souveraine que nous avons détaillé dans la deuxième section.

La crise souveraine est la situation où l'Etat demeure insolvable envers ses créanciers. Une situation indésirable qui donne une mauvaise image du pays, qui réduit la confiance de ses partenaires et de ses prêteurs et qui affecte négativement l'économie de ce pays.

Plusieurs crises de dettes souveraines ont été vécues dans le monde à travers l'histoire, la plus récente est survenue aux Etats Unis et en Europe en 2010. Cette dernière fera l'objet des prochains chapitres.

Introduction

Durant la période 2007-2009, les Etats-Unis ont subis une grande crise financière qui a engendrée la faiblesse et la détérioration du système financier américain. Cette crise s'est transformé en une crise économique mondiale qui a met en péril la structure financière du monde. Cette dernière, s'est transformée en une crise de la dette souveraine dans certains pays européens.

Dans ce deuxième chapitre, nous allons détailler la crise financière des Etats-Unis dans la première section, puis la crise de la dette souveraine de zone euro dans la deuxième section.

Section 1 : La crise financière des Etats-Unis

L'origine de la crise financière des Etats-Unis été l'éclatement de la bulle immobilière en 2007. Cette crise a engendré la faillite des banques américaine et l'amplification de leurs dettes. Puis, elle s'est transformée en une crise économique mondiale

1.1. Origines et causes de la crise financière des Etats-Unis

L'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis, et l'insolvabilité d'emprunteurs américains ont conduit à une crise de liquidité bancaire en août 2007. Pour cela, les pouvoirs publics ont intervenus pour résoudre les problèmes de liquidités mais malgré cette intervention, les difficultés des banques ont amplifié et la crise financière s'est étendue à l'économie réelle à l'automne 2008. La cause principale de déclenchement de la crise financière américaine est donc, l'explosion de la bulle qui a touché directement la solvabilité des emprunteurs, en les mettant en situation de défaut de paiement de leurs crédits subprimes. Durant cette période, le taux de défaut de paiement augmente de 11% en 2006 à environ 14% en 2007 et dépasse 20% en 2008. A partir de mi-2007, et à cause de la détérioration des crédits subprimes, les agences de notation ont dégradé les notes de certaines de produits liés aux crédits subprimes. Ceci a engendré une méfiance envers ces produits titrisés, et ils ne trouvent plus preneurs, même à des prix bas¹.

Dans ce contexte, Les banques arrêtent de se prêter entre elles, ce qui entraîne une crise de liquidité. Pour cela, elles vendent des actifs, mais elles risquent ainsi de faire faillite si personne n'en veut. Cette situation inquiétante contraint la banque centrale à intervenir début août 2007. Suite à la baisse des valeurs d'actifs détenues par les banques, ces dernières sont forcées de vendre des actifs, pour détenir des liquidités même ceux qui n'ont pas encore été touchés par la crise. Cela a conduit à la continuation de la chute des prix, même ceux des actifs de bonne qualité. Les banques font alors face à une double crise. D'une part, une crise de liquidité qui se traduit par l'incapacité de trouver les financements de courts et moyens termes nécessaires à leur activité quotidienne. D'autre part, une crise de capitale qui s'explique par, la dépréciation de leurs actifs et aucun investisseur ne souhaite leur apporter de fonds propres. Vue cette situation, le fonds spéculatif, Carlyle capitale à fait défaut sur 16,6 milliards de dollar de dette en mars 2008, et entraîne dans sa chute la banque d'investissement

¹ Nicolas couderc et al, « D'une crise à l'autre : des subprimes à la crise mondiale », Les politiques économiques à l'épreuve de la crise, n°359, pp. 1-2.

américaine BearSters. En juillet 2008, deux agences américaines de refinancement hypothécaire, Freddie Mac et Fannie Mae, se trouvent à leur tour dans une telle situation dont elles enregistrent des pertes de plusieurs milliards de dollars par trimestre à cause de la dépréciation des portefeuilles de prêt quelle détiennent. La banque d'affaire Lehman Brother a également fait faillite le 12 septembre 2008².

Dans la même date, la banque Merrill Lynch a été rachetée par Bank Of América. La faillite de Lehman Brother a aggravé la situation des Etats-Unis en particulier, et du monde entier en général, elle a provoqué la chute d'autres banques hors USA, et amplifier la défiance réciproque des banques et surtout, elles ont poussé le numéro un de l'assurance mondiale, AIG, au bord de la faillite. Cette dernière avait vendu des crédits default swaps assurant leurs détenteurs contre le risque de défaut de paiement lié à des obligations Lehman Brother. Durant cette même période, le marché interbancaire connaît de nouveaux blocages dont les banques les plus fragiles font faillite, sont sauvées par les pouvoirs publics, ou sont rachetées à des prix symboliques. La succession de ces faillites a fait augmenter les coûts des emprunts et les taux d'intérêts, ainsi que les primes de risque. A cette raison les banques préfèrent les emprunteurs les moins risqués, tels que les Etats pour se financer. Suite à la faillite de Lehman Brother, la baisse du PIB s'est accéléré dont il a reculé de 5,2% entre le dernier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009³.

Avant la crise et en terme de solvabilité, l'agence de notation financière Standard And Poors a donné aux États-Unis la note de AAA qui veut dire que les actifs américains sont très sûrs, mais, en 2010, a connu une perturbation de son système. En effet, en comparant avec d'autre pays notés AAA tel que la France, Royaume Uni, Canada et Allemagne, les USA a affiché les plus mauvais résultats dont le déficit fédéral américain représentait 8,8% du PIB et la dette publique s'élevait à 92,3% du PIB. C'est pour cela que l'agence Standard And Poor's a décidé de modifier la note des Etat- Unis de stable à négative en Avril 2011. Entre 2007 et 2011, la croissance de la dette fédérale a connu une hausse massive passant de 35,5% du PIB à 64,4%. En mi-mai 2011, les Etats-Unis ont atteint le plafond légal d'endettement fixé à 142,94 milliards de dollar et le congrès a refusé de voter le relèvement de ce plafond.

²Nicolas couderc et al, op.cit, P.3-5.

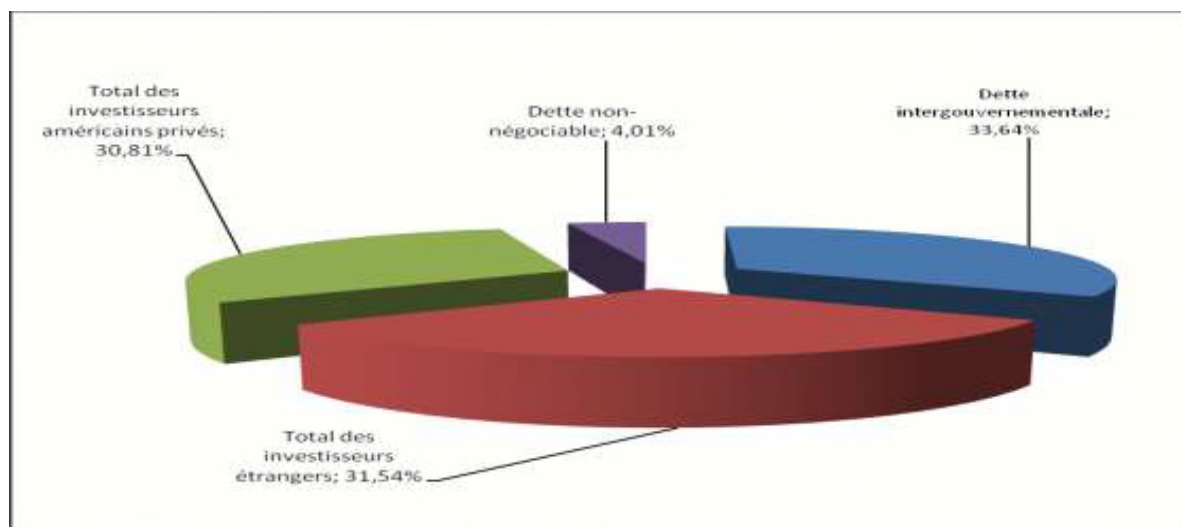
³ Idem, P.6.

1.2. Les composantes de la dette publique américaine

En octobre 2010, la dette américaine est composée de⁴:

- La dette intergouvernementale qui présente plus de 33% de la dette totale, soit 4598 milliards de dollars d'excédent de fonds sociaux américains convertis en bon de trésor et est placée sur la tutelle du trésor et du congrès ;
- La dette détenue par les investisseurs étrangers, qui est de l'ordre de 4310 Mds de dollars, soit plus de 31% de la dette totale. Elle forme la première partie de la dette de marché ;
- La dette détenue par les investisseurs privés américains, qui est de l'ordre de 4211 Mds de dollars, soit plus de 30% de la dette totale. Elle forme une seconde partie de la dette de marché ;
- La dette non-négociable composée exclusivement de bon de trésor, à hauteur de 548 Mds de dollars, soit plus de 4% de la dette totale.

Figure N°1 : Les composantes de la dette publique américaine



Source : NOREDDINE CHERIF TOUIL , « L'endettement américain et les placements de l'Etat Algérien », P66.

1.3. Conséquences des dettes publiques aux Etats-Unis

Les dettes publiques aux USA ont de multiples effets négatifs sur les différents indicateurs économiques américains, dont le PIB réel, qui a diminué de 4.7%, ce qui a fait la plus longue et la plus profonde récession depuis la grande dépression de 1929. Elle a un effet

⁴NOREDDINE Cherif Touil, « L'endettement en américain et les placements de l'Etat Algérien », Algérie, P66.

néfaste sur l'investissement résidentiel, où il est passé de 6.3% au quatrième trimestre 2005 à seulement 2.3% à la fin de 2011. Suite à cette récession, plus de 8.5 millions d'emplois sont perdus, ce qui a mené à l'augmentation du taux de chômage pour atteindre 10%. De plus, la croissance annuelle du PIB s'est établie à une moyenne de seulement un peu plus de 2% depuis la fin de la récession. La consommation privée et l'investissement résidentiel ont progressé plus lentement au lendemain de la grande récession⁵.

Selon l'OCDE, les conséquences de la dette américaine sont :

- La difficulté de prévoir la dépense à long terme au titre de prestation ;
- L'augmentation de la longévité et des décisions de départ à la retraite ;
- La hausse des coûts de la santé ;
- Développement des subventions fédérales à l'assurance-maladie ;
- L'augmentation des frais financiers sur la dette fédérale.

Selon la PNB PARIBAS, l'économie américaine a détruit environ 8 millions d'emplois, le taux de chômage a été multiplié par deux, passant de 4.6% en 2007 à 9.3% en 2009, et les salaires réels ont reculé de 0.6%. La crise de la dette américaine a aussi un effet néfaste sur la croissance économique qui a connu une chute brutale, dont elle a enregistré un taux de 2.6% au quatrième trimestre 2013⁶.

D'après Marie Charrel, le défaut de paiement américain a relevé différentes conséquences à savoir⁷ :

- Une prime de risque plus élevée pour les emprunts américains ;
- Un chaos sur les marchés et un coup de frein à l'économie mondiale ;

1.4. Les mesures mises en place par les Etats-Unis pour sortir de la crise de la dette

Dans le but de relancer l'économie américaine, les Etats-Unis ont mis plusieurs mesures budgétaires et monétaires à savoir⁸ :

⁵BRADY Lavender, « La reprise de l'économie américaine au sortie de la grande récession : Le rôle de la dette et du désendettement », Revue de la banque du Canada, 2013, PP 16-19.

⁶BNP PARIBAS, « Etats-Unis », 2014, tiré du site : <http://www.economic-research.bnpparibas.com>. (Consulté 16.07.2016).

⁷MARIE Charrel, « Dette américaine : les cinq conséquences d'un défaut de paiement », Le monde, 15.10.2013, tiré du site : <http://www.lemonde.fr>. (Consulté 20.07.2016).

⁸Jean-Phillippe Vincent, « Comment Expliquer Le Découplage Entre Les Croissances Du PIB Aux Etats-Unis Et En Zone Euro ? », Trésor-Eco, N°114, juillet 2013, PP 4-6.

- Assurance de la stabilité via l'achat et la garantie des actifs « toxiques » en octobre 2008 (plan TARP ; Troubled Assets Relief Program) ;
- Mise en place des crédits d'imports, aide aux ménages en difficulté, investissement public (Américan Recovery and Reinvestment Act), en février 2009 ;
- Soutien au secteur automobile ;
- Aide au secteur immobilier avec la nationalisation de Fannie Mae et Freddie Mac, en septembre 2008 ;
- Programmes HARP (Home Affordable Modification Programme) pour faciliter des prêts hypothécaires en mars 2009.
- Baisse des dépenses publiques sur 10 ans en août 2011 ;
- Baisse des taux d'intérêts jusqu'à 0,25 en décembre 2008 ;
- Mesures facilitant le refinancement à court terme des banques (Term Securities Lending Facility Et TermAuction Facility) ;
- Octroi de liquidités supplémentaires (FundingFcility Et TermAsset-Backeed Securities Loan Facility) ;
- Extension et modification du bilan de la Fed :
 - Achat de 500 milliards de dollars Mortgage Backed Sécurities et 100 milliards de dollar d'obligations d'agence de l'Etat en 9 novembre 2008 ;
 - Achat des 300 milliards de dollar de bon de trésor, 750 MDS et 100 MDS de titres d'agence de l'Etat en mars 2010 ;
 - Allongement de la maturité du portefeuille de La FED.
- Vente de 667 mds de bon du trésor à court terme pour financer l'achat de titre longue, en 2012.

Afin de sortir de piège de la dette, la réserve fédérale a conservé une orientation très accommodante de la politique monétaire, en maintenant les taux directeurs pour l'essentiel à zéro, en procédant à de larges opérations d'assouplissement quantitatif, c'est-à-dire la réalisation d'importants achats de bons du trésor et de titres hypothécaires, et en fournissant des indications prospectives sur la trajectoire future du taux directeur, ce qui a soutenu la demande globale. En plus, la réserve fédérale a décidé de réduire graduellement le montant des achats d'actifs et cela dans le but de réduire le taux d'inflation. L'Amérique a mis en place des mesures permettant d'accroître le taux d'activité de la main-d'œuvre, de modifier la législation sur l'immigration, d'aider les parents de jeunes enfants et de faciliter aux catégories à faible revenu l'accès à un enseignement de qualité. S'ajoute la

simplification de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en vue d'éliminer les exemptions et d'autres dispositions complexes. Ceci permet d'augmenter l'efficacité de l'impôt et la réduction du coût de la discipline fiscale. Dans le même cadre, d'autres réformes ont été mises en place telles que la réduction du taux marginal légal de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et l'élargissement de sa base, ainsi que la suppression des abattements fiscaux, et l'élimination des dépenses fiscales régressives⁹.

La crise de la dette américaine est donc considérée comme étant la conséquence de la crise des subprimes. Elle a engendré de multiples effets négatifs sur l'économie, ainsi que la propagation de la panique vers les pays de la zone euro.

Section 2: La crise de la dette souveraine dans la zone euro

La crise souveraine de la zone euro est le résultat de la panique américaine. Elle a débuté en Grèce, puis elle s'est propagée vers d'autres pays, dont l'Espagne, le Portugal, l'Irlande et l'Italie.

2.1. Origines de la crise de la dette européenne

La crise de la dette souveraine dans la zone euro commença en Grèce, à l'automne 2009 dont le déficit public s'élève à 15.5% du PIB. La Grèce a perdu progressivement l'accès au marché financier. Suite à la crise de ce pays, l'Irlande et le Portugal sont notamment confrontés à la même situation¹⁰.

La récession de 2008 entraîna l'éclatement de la bulle immobilière irlandaise, mettant en péril le système bancaire du pays. En 2010, le solde budgétaire irlandais a enregistré un déficit de 32%, alors qu'il était excédent en 2007. Par la suite, le Portugal a perdu, à son tour, l'accès aux marchés financiers. Ce pays a obtenu un crédit de 78 milliards d'euro. Durant la période 2010-2012, l'Espagne et l'Italie, ont été également attaqués par les spéculateurs financiers. L'Italie fut menacée du fait d'un ratio de dette publique considéré comme trop élevé, tandis que l'Espagne, à l'image de l'Irlande, fut victime de l'éclatement d'une bulle immobilière, ce qui a mené à une crise bancaire¹¹

⁹ OCDE, « études économiques de l'OCDE Etats-Unis », Juin 2014, pp.10-22.

¹⁰ Olivier Blanchard et al, « Macroéconomie », Pearson, 6^{ème} édition, Paris, 2013, P629.

¹¹ Idem P630.

2.1.1. Les causes de la crise de la dette européenne

Les causes de la crise de la dette souveraine au sein de la zone euro sont diverses, citant¹² :

- L'éclatement d'une bulle des prix des actifs de certains pays de la zone euro, du fait d'un excès d'investissement du secteur privé dans l'immobilier (notamment en Irlande et en Espagne) ;
- L'éclatement d'une bulle des prix des actifs aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, combiné à l'exposition des banques européennes à ces marchés ;
- La faible compétitivité internationale de certains pays (Portugal, Grèce, Espagne et Italie) causée par, les salaires trop élevés ainsi qu'un défaut de réformes structurelles. De ce fait, la crise de la dette constitue également une crise des comptes courants au sein de l'Union Européenne Monétaire (UEM) ;
- Des politiques budgétaires imprudentes (en particulier en Grèce et dans une moindre mesure en Italie et au Portugal) ;
- Les imperfections de l'architecture financière de l'UEM (pas de prêteur en dernier ressort, ni d'union politique et budgétaire ou encore d'union bancaire à travers la zone euro, pas de système de mutualisation de la dette, ni de système de transfert).

En plus de ces facteurs de déclenchement de la crise dans la zone euro, d'autres causes sont à l'origine de cette instabilité¹³ :

L'article 125 du traité Maastricht affirme qu'un pays membre ne peut pas être financé par ces partenaires (no bailing out). En revanche, l'entrée dans la zone euro entraîne la disparition du risque de change national. Cela a conduit les investisseurs à ne pas trop s'inquiéter au début des évolutions très divergentes dans les politiques budgétaires. La discipline de marché a été donc relâchée et s'est caractérisé par l'affaiblissement des écarts entre des taux des emprunts souverains qui ne devraient pas dépasser 25 points de base dans les années 2003 et 2004 entre l'Allemagne et l'Italie ou la Grèce, alors que ces derniers pays supportaient une dette de deux fois plus élevée en proportion. Cet affaiblissement de la discipline de marché, peut s'expliquer par la confiance des investisseurs sur le fait qu'un défaut souverain d'un pays membre apparaissait comme un événement totalement impossible.

¹² Stefan Hofrichter, « Crise de la dette de la zone euro : l'union économique et monétaire vers un effondrement ou une intégration renforcée de la zone euro ? », Paris, 2012, pp.4-5.

¹³ CARINE Bouthevillain et al, « Les politiques budgétaires dans la crise : Comprendre les enjeux actuels et les défis futurs », Edition De Boeck, Paris, 2013, PP 316-317.

Cela est dû à deux raisons : d'une part, la pression des partenaires de pays en question, oblige ce dernier de procéder aux ajustements budgétaires nécessaires. D'autre part, en cas de difficulté, un pays membre peut être financé par ces partenaires même si les textes affirmaient le contraire.

De plus, la monnaie unique n'a pas conduit à une unification du niveau des prix dans l'ensemble de la zone, ce qui peut s'expliquer par les fortes différences de structure entre les pays membres, tels que la fiscalité, les niveaux de revenus par habitants, etc. Les pays d'Europe du sud sont marqués par un niveau d'inflation plus élevé que celui des pays de l'Europe du nord malgré que la politique monétaire fût devenue commune.

Dans une union monétaire, pour que les avantages d'une monnaie commune se matérialisent, un certain nombre de conditions doivent être remplies¹⁴ :

- Les pays composant l'union monétaire soit suffisamment intégrés (importance des flux commerciaux et financiers transfrontières) ;
- Une mobilité parfaite des facteurs travail et capital ;
- Les économies ne réagissent pas trop différemment aux chocs externes.

Malheureusement, en pratique, ces conditions n'étaient pas pleinement réunies pour l'ensemble des pays. Par exemple l'entrée de la Grèce en 2003 a obéi à des considérations plus politiques qu'économiques, et de même pour le cas de l'Italie qui se caractérise par une fragilité structurelle de son économie. Cela a généré une hausse des taux d'inflation et de déficits extérieurs. Les pays membre n'ont pas cherché à corriger ces problèmes, au contraire, ils ont continué à profiter des bénéfices de la monnaie unique, car les taux d'intérêt sont faibles et le risque de dévaluation n'existe pas. Tout cela à mener à l'accroissement de l'endettement extérieur¹⁵.

2.1.2. Les pays européens touchés par la crise

La crise de la dette souveraine européenne a touché plusieurs pays de la zone euro, à savoir, la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande et l'Italie.

¹⁴ CARINE Bouthevillain et al, « Les politiques budgétaires dans la crise : Comprendre les enjeux actuels et les défis futurs », Edition De Boeck, Paris, 2013, pp.317-318.

¹⁵ Idem p.319.

A. Le cas de la Grèce

Vu l'importance de dépenses militaires grecques qui ont atteint 4% du PIB, et les dépenses des jeux olympiques de 2004, ce pays a fait recours à l'emprunt public pour se financer. Ce dernier a commencé de s'accroître dès la crise de 2008 à cause de l'effet combiné des régimes d'austérité, qui ont plongé le pays dans la dépression, et de la spéculation financière qui fait exploser les taux d'intérêt. Juste avant l'éclatement de la crise grecque en 2009, les banques prêtent à ce pays à un taux de 6% et passant même à 12% début 2010, alors qu'elles se refinancent auprès de la BCE à un taux de 1%. En 2014, ce dernier a baissé à 0.25, mais la Grèce a marqué des emprunts auprès de ces banques à un taux de 4.75%¹⁶.

A partir de 2010, la Grèce est tombé dans la faillite et elle ne peut plus emprunter pour se refinancer. C'est pour cela que l'union européenne décide, le 02 mai 2010, d'un plan de sauvetage de 110 milliards d'euro de prêts sur trois ans, assortis des conditions. Athènes doit consentir à un plan d'économie de 30 milliards d'euro, incluant une baisse des salaires de 10% et une réforme des pensions. Huit jours plus tard, devant la défiance des marchés, l'union européenne met sur pied un fonds européen de stabilité financière, qui pourra emprunter jusqu'à 440 milliards d'euro pour soutenir les économies de la région en difficulté, auquel s'ajoutent 60 milliard d'euro du FMI. Mais, malgré ces aides et les différentes mesures d'austérité, la Grèce n'a pas pu réduire son excès d'endettement qui dépasse 15% du PIB en 2011, à cause des déséquilibres structurels tel qu'un déficit budgétaire primaire c'est-à-dire que ses recettes fiscales ne suffisent pas à compenser les salaires de la fonction publique. Cela est dû aux fraudes fiscales qu'a connues ce pays. En juillet 2011, la Grèce a reçu une nouvelle aide financière de 109 milliards d'euro, toujours assortie de conditions d'austérité. Mais, cette fois-ci l'Allemagne a convaincu la France de procéder à une décote de la dette grecque et faire sortir la Grèce de la zone euro. Cela parce que, Athènes s'est accordé à la zone euro pour bénéficier des taux d'emprunts bas et dynamiser son économie, grâce à une comptabilité falsifiée. Mais désormais, l'euro devient intenable pour le pays, car la force de la devise l'empêche de se relancer par les exportations¹⁷.

La décote de la dette grecque comporte de nombreux obstacles car le pays s'est endetté auprès de créanciers étrangers tels que des banques et des compagnies d'assurances européennes, et 70% de sa dette sont détenus par des investisseurs étrangers. Le plan de

¹⁶ROBERT Joumard, « La dette grecque », 2015, P1.

¹⁷BRUNO COLMANT et al, « Dettes publiques », Edition Larcier, Belgique, 2014, P102-104.

sauvetage européen de stabilité financière, qui a rattaché des obligations d'Etat grecques sur le marché secondaire. Mais il reste encore 200 milliards d'euro en dehors des détentions des banques centrales et de la BCE dans les portefeuilles des institutions financières. Malgré ce deuxième plan de sauvetage, la Grèce menace encore de faire défaut sur sa dette. Athènes reçoit une nouvelle aide financière de 34 milliards d'euro en décembre 2012, ainsi que 12 milliards d'euro payable par tranches en 2013. Au troisième trimestre 2013, la dette grecque s'affiche à 169% du PIB et dépasse 174% du PIB en 2014. Son économie entre en 2015 dans sa cinquième année de récession et affiche un taux de chômage de 25.7%¹⁸.

B. Le cas de l'Espagne

A la veille de la crise des subprimes, l'économie de l'Espagne connaît une forte croissance, grâce à un boom de la construction dans l'immobilier, le pays s'est trouvé en état de crise¹⁹. Durant cette période, l'Espagne possède dans ces bilans de nombreux crédits hypothécaires sur des biens immobiliers surévalués et de la dette publique, ce qui a mené à la dégradation de la finance publique de ce pays où l'endettement public passe de 36% du PIB en 2007 à 69% en 2011, et le solde des administrations publiques passe d'un excédent de 1.5% en 2007 à un déficit de -8.9% en 2011. Le nombre de chômeurs a plus que doublé entre 2007 et 2011 pour atteindre 4,53 millions de personnes.²⁰

La fragilité de l'économie espagnole réside essentiellement dans l'augmentation considérable du taux de chômage et la chute des prix de l'immobilier, depuis, 2008. Cette chute est due à la récupération des établissements financiers d'environ 1.5 millions de logements vides en raison de l'insolvabilité des emprunteurs.²¹

Dans ce cadre, la banque d'Espagne a estimé que plus de 16% du total des actifs des banques espagnoles détenus sur le secteur de la construction et de la promotion immobilière étaient des actifs douteux et la situation des finances publiques s'aggrave. L'excédent public de 2% du PIB en 2006-2007 s'est transformé en un des déficits les plus élevés de la zone, soit 11 points de PIB en 2009 et encore 9 points en 2010.

Pour réduire le déficit, le gouvernement espagnole a mis en place un sévère programme d'austérité qui se caractérise par la baisse de 20 millions de dépenses de l'Etat pour l'année

¹⁸BRUNO COLMANT et al, « Dettes publiques », Edition Larcier, Belgique, 2014, p.104-105.

¹⁹MUSTAPHA Bensahli, "Le monde en crise: Les dérives de la finance", Casbah édition, Algérie, 2012, P.40.

²⁰ISR, « crise en Espagne », P5.

²¹Jean-François Humbert, « La crise économique et financière en Espagne », n°385 : SENAT : session ordinaire de 2010-2011, P13.

2008, réduction de l'offre de l'emplois publics en 2009, gel des hauts salaires dans les administrations, les organismes et les entreprises publiques, la baisse du budget de l'Etat de 50 milliards d'euro jusqu'en 2013, la baisse de 5% en moyenne des salaires des fonctionnaires et le gel des retraites en 2011, etc.²²

Le gouvernement justifie ce tournant politique par les attaques spéculatives enregistrées sur la dette espagnole. Les investissements publics sont ainsi gelés, 6 milliards d'euro de programmes étant annulés. De plus, s'ajoute une augmentation des recettes dont la TVA est augmentée de deux points passants de 16% à 18%. Ces mesures sont censées permettre une réduction du déficit public avec pour objectif 6% du PIB en 2011 et moins de 3% en 2013. Malgré les politiques d'austérités appliquées par le gouvernement, la situation de l'économie a continué à s'aggraver. Le chômage s'accroît dramatiquement, particulièrement parmi les jeunes, le secteur informel se développe, l'Etat et les relations sociales se décomposent, l'émigration prend de l'importance et la population risque de se diminuer.²³

C. Le cas du Portugal

Contrairement à d'autres pays, le principal problème du Portugal n'est ni un secteur bancaire déboussolé ni une bulle immobilière, mais c'est un problème structurel. Entre 2000 et 2010, le taux de croissance moyen du PIB n'atteint même pas 1%. Cela est dû au recul de l'industrie portugaise causé par la compétition internationale qui s'est intensifiée avec l'élargissement de l'union européenne vers l'est et les importations compétitives en provenance d'Asie. De plus, ses exportations contiennent des produits de faible rendement.²⁴

L'économie portugaise est caractérisée par des règles du travail strictes ayant amené le pays à perdre sa position concurrentielle suite à des pressions de hausse salariales. S'ajoute une mauvaise gestion des fonds européens en ayant investi dans des infrastructures et dans des secteurs à faible valeur ajoutée. En plus, l'Etat fait face à un problème de crédibilité dû à des comptes publics cachés²⁵.

La dette publique connaît une courbe qui ne cesse de prendre de la hauteur, au point d'atteindre 178 milliards d'euro mettant ainsi en péril les finances publiques, dépassant ainsi la valeur totale de son économie en PIB qui est le plus endetté des pays de l'union

²²DOMINIQUE Pihon et al, «L'Espagne, douze années d'aveuglement », décembre 2011.

²³Dominique Pihon, op.cit. P8.

²⁴ROBERT Schuman, « L'Europe et la crise économique mondiale », Avril 2011, P21.

²⁵EHIAN Chouaib et al, « La crise de la dette en Europe », Juillet 2014, P9.

européenne. En 2007, la dette publique de ce pays était de 68%, puis elle augmenta à 100% en 2011, et à 105% en 2012. Le taux de la dette publique continue à augmenter et atteint 123% en 2013 avec un déficit de 5.5% du PIB. Afin de réduire le déficit et les dettes publiques de ce pays, plusieurs mesures d'austérité ont été mises en place à savoir l'augmentation de la TVA de 21 à 23%. De plus, les impôts sur le revenu et sur les bénéficiaires ont augmenté, et de grands projets d'investissement ont été reportés et des entreprises publiques privatisées ainsi que le gel des salaires dans la fonction publique²⁶.

La crise de la dette souveraine au Portugal a des conséquences néfastes sur le chômage qui atteint 11.4% en 2011 et 16.9% en 2012, de la population active qui représente 920 000 de personnes. En 2013, il atteint 17.7% et par la suite 18.5% en 2014²⁷.

D. Le cas de l'Irlande

Contrairement à d'autres pays de la zone Euro ou de l'OCDE, l'Irlande a réalisé une croissance exceptionnelle jusqu'avant la crise. En 2007, sa dette publique n'a pas dépassé 25% du PIB et le marché immobilier était en pleine expansion, car les taux d'intérêt réel ont été faibles, voir négatifs²⁸.

Cette vigoureuse et rapide expansion, n'a pas été sans conséquences, tant l'endettement des agents privés a explosé consécutivement au prix des actifs immobiliers, de sorte que le ratio d'endettement des agents privés a ainsi plus que doublé entre 2001 et 2008, passant de 94.8% à 195.8% du PIB²⁹.

Donc, les banques ont facilité l'accessibilité au crédit, ce qui a incité les agents privés à s'endetter d'avantage et, qui a provoqué le gonflement du bilan des institutions financières.

En conséquence, le PIB a perdu 13% en termes réels, la consommation privée 15%, l'investissement a chuté de 52%, les prix du secteur de l'immobilier ont reculé de près de 55%. Le marché du travail à son tour s'est fortement détérioré suite à l'effondrement de l'activité, avec un taux de chômage, qui ne dépassant pas 5% jusqu'à mi-2008, s'est élevé à 13.6% au deuxième trimestre 2010³⁰.

²⁶ZIED Akrouf, « Assurance et gestion des risques », vol 80, Avril 2012, P157-170.

²⁷ALT, « La cohésion sociale en temps de récession prolongée : initiative alternatives et formes des résistances, Espagne, Grèce, Portugal », P11.

²⁸Sibastian Paulo, « L'Europe et la crise économique expliquée en 10 fiches », Avril 2011, pp.20-21

²⁹Hocine Benissad, op. cit. p.138

³⁰Idem.

Le secteur bancaire retrouvé en difficulté s'est obligé de faire appel au soutien de l'Etat afin de préserver sa solvabilité, ce qui fait que les finances publiques ont été affectées par ce retournement inattendu de la conjoncture. Cela a provoqué une crise bancaire qui s'est transformée en une crise de la dette publique à cause de la prise en charge des dettes des banques afin de les sauver, ce qui a provoqué une sérieuse crise boursière à partir de l'été 2011.

Cette crise a servi de leçon à l'Irlande qui, pour opérer la restructuration de sa dette souveraine, a commencé par la résorption du déficit primaire structurel élevé.

E. Le cas de l'Italie

Avant la crise déjà, l'Italie a accumulé pendant des périodes antérieures la plus grande part de dette publique dans l'union européenne. Les difficultés de ce pays peuvent être expliquées par un manque de dynamisme économique qui est le résultat d'une politique qui n'a pas su réformer l'économie et relancer la croissance.

Pour retrouver la croissance, l'Italie a été obligé de consolider les progrès réalisés grâce aux réformes structurelles récentes et appliquer de nouvelles mesures pour soutenir la croissance et améliorer la compétitivité.

Ces efforts ont été récompensés par un retour de la confiance perdu par les investisseurs et sur les marchés des capitaux, et ont amélioré les perspectives à moyen terme.

2.1.3. Conséquences de la dette souveraine européenne

La crise de la dette souveraine européenne a un impact sur les différents indicateurs qui se varie entre régions, et cela, selon le degré de dépendance par rapport aux marchés européens. En effet, cette crise a fortement réduit les recettes publiques de l'Etat providence. De plus, les pays touchés se sont engagés dans des sauvetages de banques et des plans de relance coûteux. Ce qui a mené à augmenter le niveau de la dette publique de l'ensemble de la zone euro passant de 65% à 85% du PIB entre 2007 et 2010. Le taux de croissance de cette dernière a baissé entre 2010 et 2011 passant de 1.8% à 1.6%. En 2011, le taux de chômage au sein de cette zone a fléchi et atteint un niveau considérable de 9.9%. Les finances publiques de la zone euro sont détériorées, ce qui a conduit à l'insolvabilité de quelques pays de cette zone. Cela a mené à la hausse des taux d'intérêts liés aux refinancements sur les marchés. De

plus, cette crise a amplifiée les mouvements de dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar américain. S'ajoute d'autres effets négatifs, tels que la contagion de la crise à d'autres pays³¹.

Du côté des banques ou des institutions financières qui détiennent une partie importante de leurs actifs sur des pays en défaut, la détérioration de la qualité des créances bancaires du fait du défaut peut entraîner une crise systémique internationale. Elle peut aussi entraîner une hausse progressive des taux d'intérêt à long terme des pays en difficulté, ce qui affectera le niveau de la croissance économique. Comme elle a provoqué une intensification des tensions sur les financements des banques européennes en raison de la contagion des écarts de rendement souverain aux écarts de rendements bancaires. De plus, elle a aussi engendré une diminution brutale des prix de la dette souveraine provoquée par des pertes en valeur de marché sur les portefeuilles de négociation de titre d'emprunt public que les banques conservent à titre de réserve de liquidité. Les entreprises sont confrontées à des coûts de financement plus élevés, hausse des taux d'intérêt des crédits bancaires due à la hausse des coûts de financements obligataires, des banques et à la hausse du taux de la BCE. Ceci a engendré de son tour la dégradation du niveau d'investissement et de la croissance économique³².

2.1.4. La résolution de la crise souveraine de la zone euro

Afin de faire sortir les pays touchés de la crise souveraine et de la pression des marchés financiers, il est nécessaire de couvrir tout ou partie de leurs besoins de financement par des fonds multilatéraux. Cela améliore le risque de liquidité car les taux de ces fonds multilatéraux sont largement plus avantageux que ceux qu'exigerait le marché. Cependant, Le FMI a accepté de participer à l'ensemble des plans d'assistance financière et pour des montants très élevés. De plus, l'Irlande a accepté de procéder à la liquidation de son fonds de retraite nationale pour le secteur bancaire ainsi que Chypre. S'ajoute le financement européen avec des prêts bilatéraux. La BCE a également intervenu pour résoudre la crise. Mais, ses interventions restent limitées, car elle n'est pas la banque centrale d'un seul pays mais opère pour le compte de l'ensemble de la zone. Dans une telle situation, la création d'un marché financier unifié des titres souverains au sein de la zone euro aurait aussi d'autres

³¹ Zied Akrouf et al, « l'économie tunisienne face à la crise des dettes souveraines européenne », 2013.

³² Idem.

avantages, tels que la résolution des problèmes de liquidité des petits pays ayant de faibles montants émis³³.

Dans ce contexte, en juin 2013, les pays touchés par la crise souveraine de la zone euro bénéficiaient d'un programme d'assainissement, dont 500 milliards d'euro environ de financements multilatéraux ont été consentis à ces pays en difficulté depuis le début de la crise³⁴.

Le FMI a contribué pour 97.5 milliards. Cette part est considéré comme le plus grand montant qu'a jamais encore réalisée pour l'institution de Bretton Woods. La plus grande part restante était supportée par la zone euro elle-même. La Grèce a bénéficié de la plus grande part de l'assistance financière d'un total de 245.5 milliards d'euro, soit plus de 120% de son PIB, car ce pays était le seul à faire face à un problème de solvabilité budgétaire, contrairement à d'autres pays qui ont des problèmes de la liquidité liés à la crise grecque. Le reste des parts sont réparti comme suit : 47% du PIB pour le Portugal, 41% du PIB pour l'Irlande, et 10% du PIB pour l'Espagne. La maturité des financements du FMI est courte (3 à 4 ans), donc la zone euro joue un rôle d'un prêteur en dernier ressort avec des financements accordés sur les durées beaucoup plus longues (jusqu'à 15 ans)³⁵.

Le conseil européen a adopté un mécanisme de traitement des crises de dettes souveraines, dont les éléments clés sont³⁶ :

- Une décote du principal de la dette, qui sera toujours le dernier ressort, au cas où les gros efforts de refinancement ne suffisent pas pour rétablir l'accès du pays aux marchés des capitaux ;
- La proposition ne porte que sur les emprunts obligataires, émis après 2011 et assortis de clauses d'action collectives (CAC) obligataires ;
- La proposition du président, cependant les attributions du président seront strictement formelles ;
- Le mécanisme n'est pas exhaustif et ne porte que sur les nouveaux emprunts, tandis que les autres dettes devront être traitées dans le cadre de procédures du club de Paris et/ou de Londres ;

³³ CARINE Bouthevillain et al, op.cit.P322-328.

³⁴ Idem p.323.

³⁵ Idem p.325.

³⁶ JURGEN Kaiser, « Résoudre les crises de la dette souveraine : vers un cadre international de désendettement équitable et transparent », Janvier 2011, P31.

- La proposition ne parle que des emprunts nouveaux comme le fait le projet européen, en revanche, il est souligné que, pour des raisons d'équité et d'efficacité toutes les créances à l'égard du débiteur doivent être négociables en cas de restructuration ;

Dans ce contexte, en 2014, la BCE a adopté certaines mesures dont les principaux éléments sont les suivants³⁷ :

- Baisse des taux directeurs d'entre 20 et 45 points de base ;
- Opérations de refinancement à plus long terme ciblé (TLTRO) : dans le but de stimuler la distribution de crédits au secteur privé, hors crédits immobiliers, la BCE offre aux banques des financements d'une échéance importante qui peut même aller jusqu'à 4 ans ;
- Achats fermes des titres qui sont limités à ceux de catégorie investissement, et à des titres plus risqués sous réserve qu'ils soient garantis par l'Etat.

L'ampleur de la panique européenne est donc très grave. Elle a engendré de multiples effets négatifs sur l'économie elle-même ainsi que sur les pays partenaires.

³⁷OCDE, « Evaluation générale de la situation macroéconomique », 2011, P67.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis d'expliquer la crise de la dette souveraine dans ses origines aux Etats-Unis, ses composantes et les mesures mises en place pour sortir de cette crise. Puis son élargissement dans la zone euro, les conséquences de la dette souveraine européenne et la résolution de la crise dans la zone euro.

Cette crise a engendré une baisse de croissance des pays touchés, l'augmentation du taux de chômage, du taux d'impôt, une baisse des salaires et bien d'autres effets négatifs. Dans le prochain chapitre et à l'aide d'une analyse descriptive, nous allons essayer de mettre en exergue l'impact de cette crise sur certains pays en voie de développement à savoir : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Egypte.

Introduction

Du fait e l'interconnexion entre les économies de l'union européenne et des pays de l'Afrique du nord, la crise de la dette souveraine de la zone euro les a affectés. Cet impact peut être signifiant grâce au rôle important que joue l'Europe dans l'économie de différents pays à travers plusieurs circuits : finance, commerce, tourisme,....

Pour étudier l'impact de cette crise sur certains pays en voie de développement (PVD) à savoir : Algérie, Maroc, Tunisie et Egypte, nous avons opté pour une analyse descriptive par tableaux et graphes. Il est toutefois nécessaire de préciser que les données recueillies étaient insuffisantes pour nous permettre de faire une analyse approfondie.

Plusieurs canaux de transmission de cette crise peuvent être identifiés, les plus importants sont : le commerce (exportation et importation), les investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille, les aides internationales, les transferts de fonds des travailleurs, le taux de change, le tourisme et bien d'autres. Dans ce travail nous allons étudier ceux dont les informations sont plus au moins disponibles.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Section 1 : Impact de la crise de la dette souveraine européenne sur le commerce extérieur de certains pays

Le commerce extérieur est considéré comme le plus important canal de transfert de crise d'un pays vers son pays partenaire. Les pays de l'union européenne sont des partenaires commerciaux important des pays en voies de développement plus particulièrement ceux d'Afrique de Nord. Donc, il est évident que ces pays soient vulnérables aux chocs provenant de l'UE et sont susceptibles de ressentir les effets plus que d'autres régions en raison de leurs liens étroits avec l'Europe, ces pays sont confrontés à un risque commercial associé à la baisse de la demande des biens africains par ces pays européens.

En effet, une réaction des pays développés face à une crise économique et financière ou bien de la dette à l'échelle mondiale est de réduire leurs importations en matières premières et minéraux sur les marchés internationaux, ce qui provoque des réductions drastiques du prix de ces produits et, par conséquent, les revenus des pays en développement.

1.1. Le cas de l'Algérie

En commerce international, les principaux partenaires de l'Algérie sont les pays de l'Union Européenne, dont les échanges extérieurs avec cette zone réalisent des proportions de 49,21% des importations et de 68,28% des exportations¹. L'essentiel des exportations algériennes vers l'Europe sont des hydrocarbures, par contre les exportations hors-hydrocarbures tel que l'huile restent marginales. Les importations algériennes comportent des biens destinés aux ateliers de production et des biens d'équipement ainsi que les biens alimentaires et non alimentaires. Concernant les exportations algériennes vers l'Europe, l'Espagne est le premier partenaire de l'Algérie, puis vient l'Italie, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Turquie. Tandis que les principaux fournisseurs européens de l'Algérie sont la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne.

¹ Andi, Bilan du commerce extérieur, Février 2016

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Tableau n°01 : Evolution de la balance commerciale de l'Algérie durant la période 2009-2014, en milliards USD

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total des importations	39,294	40,473	47,247	50,376	55,028	58,580
Total des exportations	45,104	57,053	73,489	71,866	64,974	62,886
Balance commerciale	5,81	16,580	26,242	21,49	9,946	4,306

Source : Centre National sur l'information Statistique des Douanes

La balance commerciale de l'Algérie durant la période 2009-2011 était excédentaire, elle a enregistré une augmentation considérable de 20,432 Mds USD. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse de la demande mondiale et le prix du baril de pétrole qui était très favorable.

Par contre, la période 2011-2014 a enregistré une chute brutale de la balance commerciale en Algérie, passant de 26,242 Mds USD en 2011 à 4,306 Mds USD en 2014. Cette situation peut être expliquée par la diminution des exportations destinées à l'Europe à cause des difficultés financières des partenaires de l'Algérie et essentiellement ceux touchés par la crise souveraine. La baisse de 2014 peut s'expliquer par la chute des prix de pétrole en cette années au dessous des 50 dollar le baril, due en un excès d'offre, alimenté par la production de pétrole de schiste aux États-Unis, et cela même si la consommation mondiale continue de croître. Elle s'explique aussi par la hausse de la demande nationale des produits étrangers.

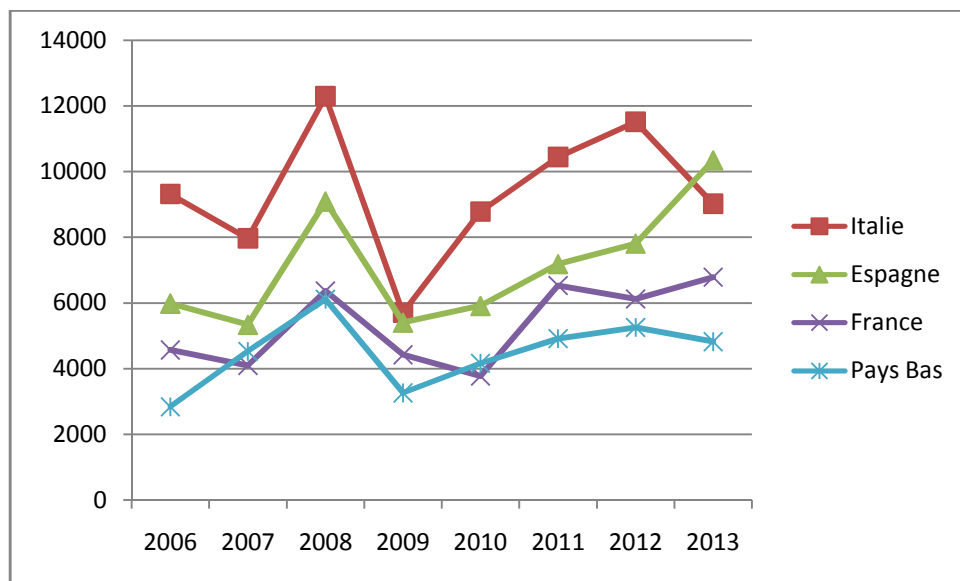
Tableau N°02 : Exportations algériennes vers l'Europe (2006-2013) en millions USD

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Italie	9314	7967	12294	5702	8779	10441	11513	9017
Espagne	5983	5338	9093	5402	5909	7186	7809	10344
France	4570	4100	6370	4424	3776	6534	6124	6786
Pays Bas	2845	4528	6111	3265	4164	4916	5257	4824

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Graphes N°01 : Exportations algériennes vers l'Europe (2006-2013) en millions USD



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau N°02

Comme le montre le tableau N°02, les pays européens vers lesquels l'Algérie exporte plus sont : l'Italie, l'Espagne, la France et les Pays Bas. Du graphique N°02, les exportations vers ces pays européens suivent plus au moins la même tendance après une augmentation en 2008, elles ont connu une baisse drastique en 2009 (5,702 Mds USD en Italie, 5,402 Mds USD en Espagne, 4,424 Mds USD en France et 3,265 Mds USD au Pays Bas). Cette baisse est due à la diminution de la demande de la part de ces pays suite à la crise financière de 2008. À l'exception de la France ces exportations ont augmenté l'année suivante. Malgré la crise de dette survenue en Espagne, les exportations algériennes ont continué à augmenter après 2010 et atteindre environ 10,3 Mds USD en 2013. L'Italie et les Pays Bas aussi ont connu une augmentation de leurs importations de l'Algérie qui a encore baissé en 2014. La France quant à elle a connue des évolutions très mouvementées parfois en augmentation (2011, 2013) et parfois en baisse (2010, 2012).

1.2. Cas de la Tunisie

Le commerce extérieur de la Tunisie est également dépendant de pays européens avec un taux de 61,6% des échanges en 2014 (d'après le rapport de la banque centrale de Tunisie). Ces principaux partenaires sont : la France, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume Uni et la Turquie.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

La balance commerciale de la Tunisie durant la période allant de 2010 à 2014, était déficitaire et ce déficit s'est creusé de plus en plus, passant de -8,298 Mds de dinar tunisien en 2010 à -13,637 Mds de dinar tunisien en 2014. Malgré l'augmentation des exportations tunisiennes, les importations se sont accrues durant cette même période qui se traduit par l'augmentation de niveau de la demande nationale (voir le tableau N°03). Vu que les exportations ont augmenté, cela peut nous conduire à dire que les exportations tunisiennes n'ont pas été vraiment affectées par la crise.

Tableau N°03 : La balance commerciale de la Tunisie (2010-2014) en milliards de dinars tunisien

Année	2010	2011	2012	2013	2014
importation	31,817	33,695	38,178	39,509	42,043
exportation	23,519	25,092	26,548	27,701	28,406
Balance commerciale	-8,298	-8,603	-11,63	-11,808	-13,637

Source : La banque centrale de la Tunisie

Des données du tableau N°03 et du graphe N°02, qui représentent le montant de ces exportations vers les partenaires européens les plus importants, vont nous permettre de tirer plus de conclusions sur l'impact de cette crise sur les exportations tunisiennes.

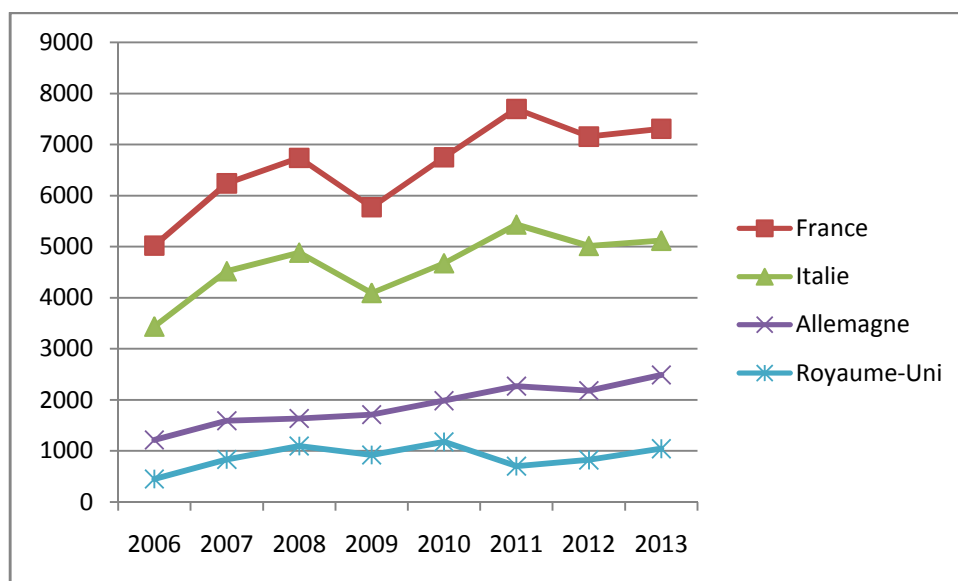
Tableau N°04 : Les exportations tunisiennes vers les pays européens (2006-2013) en millions de dinar tunisien

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
France	5021	6239	6735	5771	6750	7695	7154	7306
Italie	3437	4519	4884	4095	4675	5432	5013	5117
Allemagne	1220	1597	1637	1712	1987	2271	2183	2490
Royaume-Uni	452	836	1099	926	1181	702	826	1046

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Graphe N°02 : Les exportations tunisiennes vers les pays européens (2006-2013) en millions de dinar tunisien



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau N°04

Le graphe nous montre que les exportations tunisiennes vers ces partenaires européens ont augmenté de 2006 à 2008 pour connaître une baisse en 2009 (à l'exception des exportations vers l'Allemagne) en raison de la baisse de la demande durant la crise économique mondiale. Cette baisse a été suivie par un léger rebond en 2010 et encore en 2011 malgré la crise de la dette dans cette zone sauf pour le Royaume Uni dont ses importations de la Tunisie ont connu une hausse en 2011 jusqu'à 2013. En 2012, les exportations vers la France et l'Italie ont enregistré une baisse légère réalisant un volume de 7154 millions de dinars tunisiens pour la France et 5013 millions de dinars tunisiens pour l'Italie, qui peut être causé par la faible demande de ces pays en cette période de crise. Mais cette baisse a été suivie l'année suivante par une modeste hausse.

1.3. Le cas du Maroc

Le Maroc est un autre pays qui réalise l'essentiel de son commerce extérieur avec l'union européenne. Les données suivantes décrivent l'évolution du commerce extérieur de ce pays.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Tableau N°05 : La balance commerciale du Maroc (2008-2014) en millions du dirham marocain

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Importation	326042	263963	297963	357770	386949	383720	386118
Exportation	155740	113020	149583	174994	184885	185387	200013
Balance commerciale	-170302	-150962	-148380	-182776	-202064	-198333	-186105

Source : office des changes de royaume du Maroc.

D'après ce tableau, nous observons que les déficits de la balance commerciale marocaine étaient enregistrés durant la période de 2008 à 2014. Ce déficit commerciale était important durant les années post crise de dette en Europe, après avoir été d'environ -148 Mds de dirhem marocain(DM) en 2010, il a atteint – 182 Mds DM en 2011 et plus de -202 Mds DM en 2012 pour s'améliorer les années suivantes. Ces déficits étaient beaucoup plus une conséquence de l'augmentation des importations que celles des exportations.

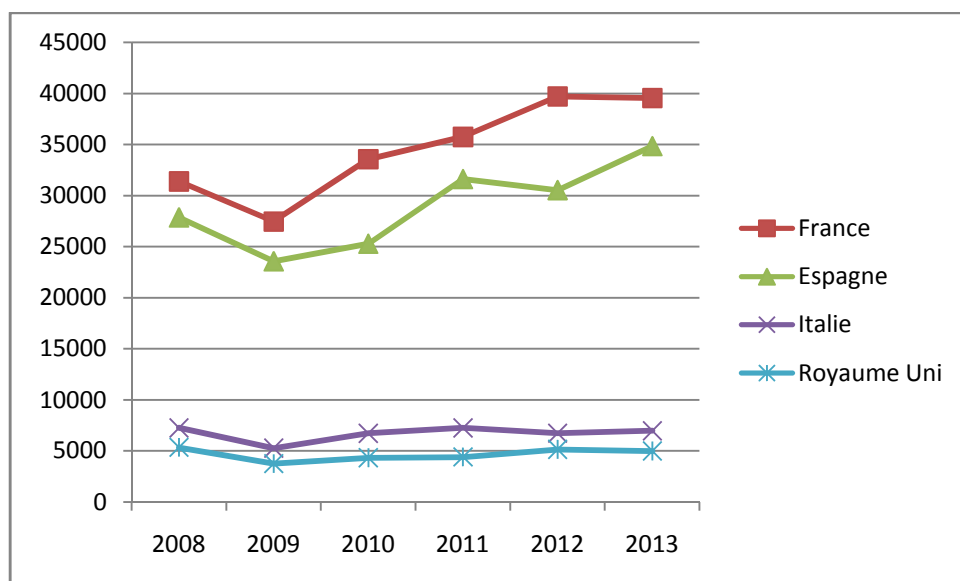
Le tableau suivant va nous nous permettre de dégager plus de détail sur l'impact de cette crise de dette sur les exportations vers l'Europe. Comme c'est affiché dans le tableau N°06 les partenaires commerciaux européens de Maroc en terme de volume d'exportation sont : la France, l'Espagne, l'Italie et le Royaume Uni.

Tableau N°06 : Les exportations marocaines vers les pays européens (2008-2013) en millions dirham marocain

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013
France	31384	27464	33558	35743	39696	39543
Espagne	27862	23574	25297	31618	30528	34827
Italie	7261	5286	6725	7249	6745	6977
Royaume Uni	5350	3764	4341	4413	5148	4991

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015.

Graph N°03 : Les exportations marocaines vers les pays européens (2008-2013) en millions dirham marocain



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau N°06

Comme le montre le graph N°03, les exportations marocaines vers ces pays européens ont diminué en 2009 suite à la baisse de la demande globale après la crise des subprimes (plus de 27 Mds DM vers la France, plus de 23Mds DM vers l'Espagne, plus de 5 Mds USD vers l'Italie et 3,7 Mds USD vers le RU). Et ont repris la hausse l'année suivante suite à la reprise d'activité par ces pays. En 2012, les pays les plus touchés par la crise (l'Espagne et l'Italie) et contrairement à la France et le RU ont subi une baisse de leurs importations marocaines, causée par la baisse de leur demande en cette période. Mais cette baisse était succédée par une hausse l'année suivante.

1.4. Le cas de l'Egypte

L'Egypte, comparé aux autres pays étudiés est moins dépendant de l'Europe dans le domaine de commerce. Les données suivantes décrivent l'évolution u commerce extérieur de ce pays.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Tableau N°07 : La balance commerciale de l'Égypte (2009-2015) en milliards USD

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Importation	50,34	48,99	54,09	59,21	57,68	60,18	60,84
Exportation	25,16	23,87	26,99	25	26,98	26,11	22,05
Balance commerciale	-25,18	-25,12	-27,10	-34,21	-30,7	-33,07	-38,79

Source : La banque centrale de l'Égypte

D'après le tableau N°07, on remarque que la balance commerciale égyptienne connaît des déficits permanents. En 2009 le déficit était de -25,18 Mds USD et 2015 ce déficit a atteint plus de -28 Mds USD. Les importations après avoir connu une chute en 2010, ont augmenté les années suivantes suite à l'augmentation de la demande nationale. Pour ses exportations, elles ont chuté de 1,29 Mds USD en 2010, suite à la baisse de la demande mondiale après la crise financière, Puis, ont repris en 2011 malgré la crise de la dette pour chuter à nouveau en 2012 et atteindre les 25 Mds USD, conséquence d'après crise.

Les pays européens vers lesquels l'Égypte exporte plus sont : l'Italie, l'Espagne et le Royaume Uni. Les deux premiers pays ont été touchés tout les deux par la crise de la dette souveraine. Le tableau suivant nous montre l'évolution de leurs importations égyptiennes durant la période de 2006 à 2014, afin de mesurer l'impact de cette crise sur le montant des exportations de l'Égypte vers l'Europe.

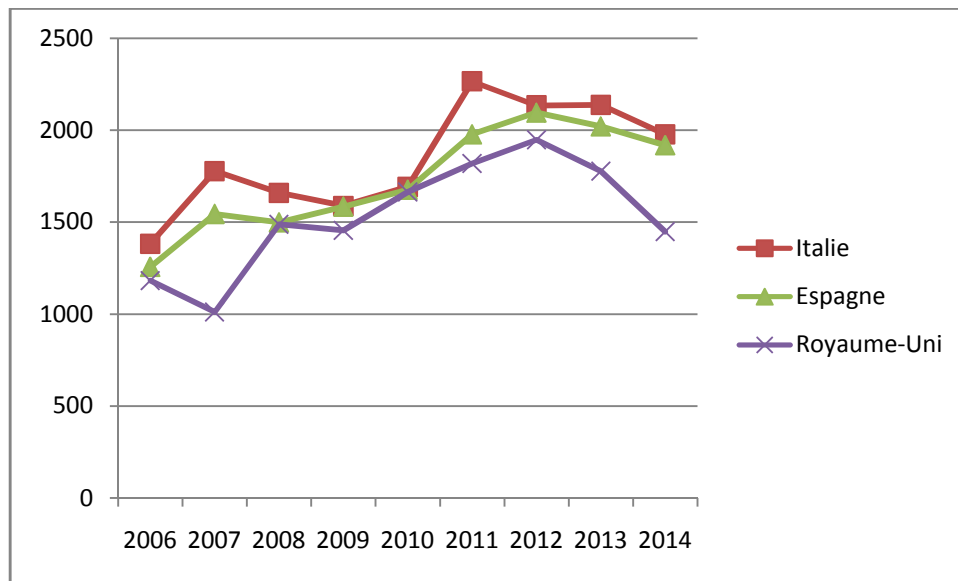
Tableau N°08 : Exportations égyptiennes vers l'Europe (2006-2014) en millions USD

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Italie	1383	1777	1659	1588	1691	2265	2135	2137	1977
Espagne	1257	1545	1499	1585	1677	1978	2096	2021	1919
Royaume- Uni	1182	1011	1488	1455	1664	1819	1948	1777	1448

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Graphes N°04 : Exportations égyptiennes vers l'Europe (2006-2014) en millions USD



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau N°08

Pour les importations italiennes elles ont chuté en 2008 et 2009 par rapport à l'année 2007, ce qui est beaucoup plus un effet de la crise de 2008, puis ont connu une hausse et atteignent en 2011 un niveau de 2,26 Mds USD et diminuaient encore une fois en 2012 puis 2014 réalisant une valeur de presque 1,9 Mds USD. Cette chute est due au ralentissement de l'activité de pays suite à la crise de dette. De même les importations espagnoles, après avoir atteint un niveau de 2096 millions de dollar en 2012 ont chuté les années suivantes (2,02 Mds USD en 2013 et 1,9 Mds USD en 2014) subissant ainsi les conséquences de cette crise européenne. Les importations de Royaume Uni, aussi ont baissé durant cette même période.

Les problèmes dans la zone euro et les plans d'austérité mis en place par la plupart des pays ont causé un ralentissement de leurs activités, puis une baisse dans les importations européennes, les exportations des pays étudiés ont suivi une voie similaire. La dépendance de ces pays à la demande de l'Europe les rend particulièrement vulnérables à un ralentissement conjoncturel dans cette région.

Section 2 : Impact sur les mouvements de capitaux et les transferts de fonds

Dans cette section nous allons étudier l'impact de cette crise souveraine sur certains mouvements de capitaux : les IDE et les APD, ainsi que sur les transferts de fonds de travailleurs à l'étranger.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

2.1 Impact sur les Investissements Directs Etrangers

L'Europe est l'investisseur majeur dans les pays de l'Afrique de Nord et dans différents secteurs. D'une part les deux crises de 2009 et celle de 2011 et de l'autre part, les émeutes populaires nommées le printemps arabe dans certains pays (Tunisie et Egypte) créent un climat d'instabilité politique et sécuritaire peuvent avoir un effet négatif sur le flux de ces investissements. Toutefois les flux des IDE vers l'Afrique pourraient aussi potentiellement s'intensifier en raison de la diminution de l'attractivité des marchés de l'Union européenne et des États-Unis.

Tableau N°9 : Evolution des flux d'IDE entrants dans certains pays en développement (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte). 2009-2014, en millions USD

Année \ Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	2746	2300	2580	3052	2661	1488
Tunisie	1688	1513	1148	1603	1117	1060
Maroc	1952	1574	2568	2728	3298	3582
Egypte	6712	6386	-483	6031	4192	4783

Source : CNUCED

Ce tableau nous montre l'évolution des flux d'IDE entrants vers les pays étudiés. Ces données sont globales. De ce tableau, on remarque l'importance des flux d'IDE entrants vers les pays étudiés surtout ceux entrants en Egypte.

En Algérie, on observe une baisse des flux d'IDE entrants durant la période 2009-2010, passant de 2746 millions USD en 2009 à 2300 millions USD en 2010. Cela est dû à l'instauration de la règle 51/49 sur les investissements étrangers. Comme il peut être expliqué par les effets négatifs de la crise mondiale de 2007- 2010 qui a touché l'économie globale. La période 2011-2012, est marquée par la hausse des flux entrant pour atteindre 2580 millions USD. Ces flux ont connus une diminution remarquable durant la période 2012-2014, pour passer de 2661 millions USD en 2012 jusqu'à 1488 millions USD en 2014. Cette chute peut se traduire par l'amplification des effets néfastes de la crise des dettes souveraines sur l'ensemble des pays partenaires. Comme elle peut s'expliquer par le mauvais climat des affaires de ce pays. (Voir tableau N°10).

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

En Tunisie, il y'a eu une baisse des flux d'IDE entrants durant la période 2009-2011. Cette diminution est passée de 2746 millions USD en 2009 à 1148 millions USD en 2011. Elle peut être expliquée par la récession vécue dans l'Europe après la crise de dette. Elle peut aussi s'expliquer par les perturbations politiques, sociales et sécuritaires de ce pays. En 2012, les flux d'IDE entrants en Tunisie ont augmenté à 1603 millions de dollar malgré son instabilité sécuritaire. Durant la période 2013-2014, les montants d'IDE entrants ont baissés pour maintenir 1117 million de dollars en 2013 et 1060 millions de dollar en 2014. Cette baisse est peut être dû aux effets négatifs de la crise de dettes souveraines qui a touché les principaux partenaires de la Tunisie. Comme elle peut s'expliquer par les lourdeurs administratives et l'amplification de la corruption et la non transparence de ce pays. (Voir tableau N°13).

Pour le Maroc, on observe une diminution des flux d'IDE entrants durant la période 2009-2010. Ils ont passés de 1952 million USD en 2009 à 1574 million USD en 2010. Cette diminution est peut être dû à l'effet de la crise mondiale de 2007-2009. Le Maroc attire toujours les IDE malgré la crise. Il est considéré plus stable à la fois socialement et politiquement que la Tunisie et plus ouvert aux IDE. Ces derniers ont atteint un montant de 3582 millions USD en 2014. (Voir tableau N°12).

Pour l'Egypte, la période 2009-2010 est marquée par la hausse des flux d'IDE entrants. En 2011, ce pays a enregistré une baisse massive des flux d'IDE qui s'explique par la situation difficile de l'Egypte. La période 2012-2014 est marquée par la hausse des flux entrant pour atteindre 4783 million USD. (Voir tableau N°11).

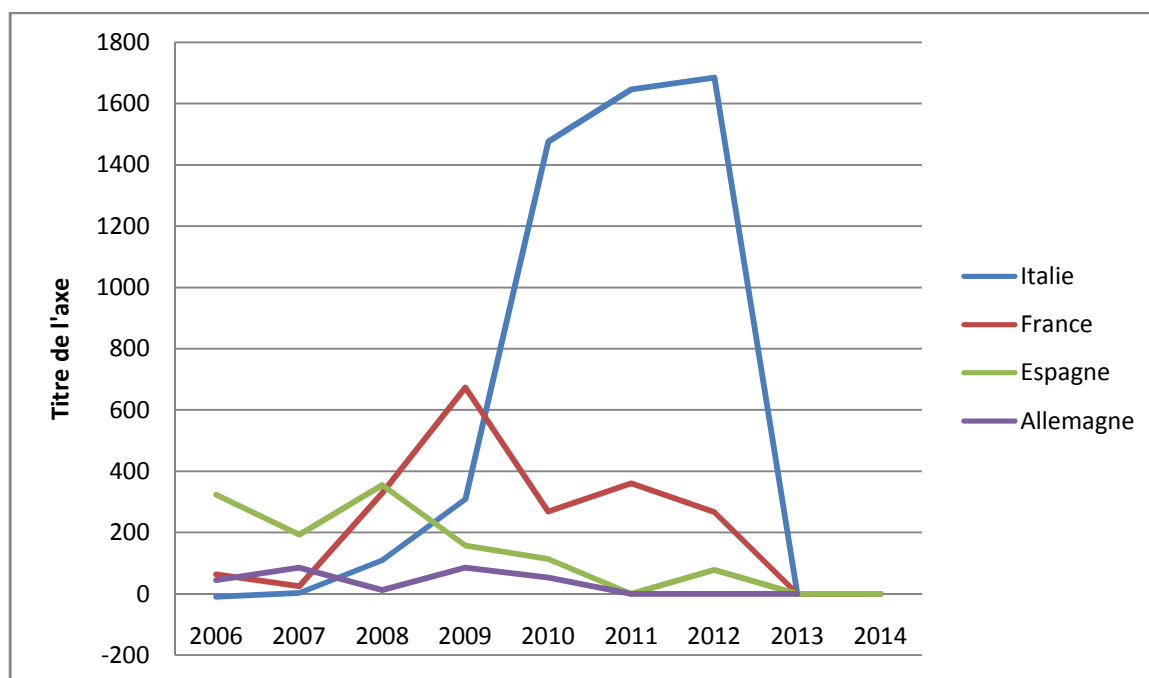
Tableau N°10 : L'IDE d'origine européenne entrant en Algérie. 2006-2014, en millions USD

Année \ Pays	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Italie	-9	4	110	309	1476,0	1645,8	1684,8	n.d	n.d
France	64	25	329	674	268,9	360,7	266,1	n.d	n.d
Espagne	324	193	355	158	113,9	n.d	78,4	n.d	n.d
Allemagne	45	86	13	86	53,0	n.d	n.d	n.d	n.d

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique, 2015.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Graphe n°05 : L'IDE d'origine européenne entrant en Algérie. 2006-2014, en millions USD



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau n°10

Comme le montre le graphe, les IDE italiens suivaient une tendance haussière tout au long de la période 2006-2012, malgré la situation difficile de ce pays.

Les IDE français et Espagnoles ont suivis les mêmes tendances. Ils ont connus une légère augmentation durant la période 2006-2009, mais juste avec le déclenchement de la crise de la dette souveraine Les flux d'IDE vers l'Algérie ont diminués.

Les IDE allemands entrants en Algérie ont connus une baisse durant toute la période allant de 2006 à 2010. Cela peut être s'expliquer d'une part par les effets de la crise mondiale, d'autre part, par le déclenchement de la crise de la dette souveraine dans les pays voisins. Nous pouvons ainsi expliquer la baisse des IDE de l'ensemble des pays étudiés entrants en Algérie par le climat des affaires défavorable existant en Algérie, sans oublier la corruption ainsi que la non-transparence.

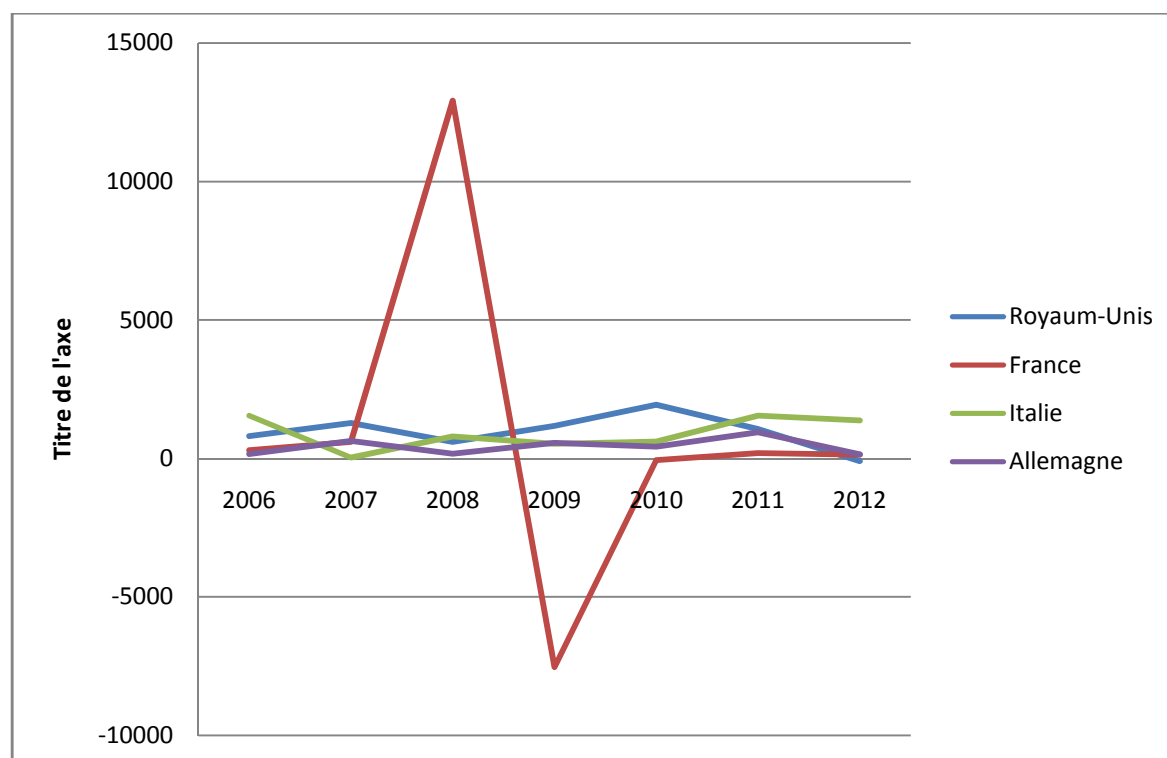
Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Tableau N°11 : L'IDE d'origine européenne entrant en Egypte. 2006-2014, en millions USD

Année \ Pays	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Royaume-Unis	806	1287	602	1180	1938,5	1067,3	-88,7	n.d	n.d
France	299	596	12918	-7533	-53,0	196,4	144,0	n.d	n.d
Italie	1538	37	791	534	615,4	1541,9	1373,0	n.d	n.d
Allemagne	161	638	168	568	421,2	949	144,0	n.d	n.d

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015.

Graphe n°06 : L'IDE d'origine européenne entrant en Egypte. 2006-2014, en millions USD



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau n°11

De ce graphe, on remarque que l'IDE d'origine européenne entrant en Egypte ont généralement suivis une tendance baissière. Cela peut s'expliquer par la crise mondiale de 2007, et par la crise des dettes souveraines qui a touché quelques pays européens, ainsi que le climat d'affaire défavorable en Egypte.

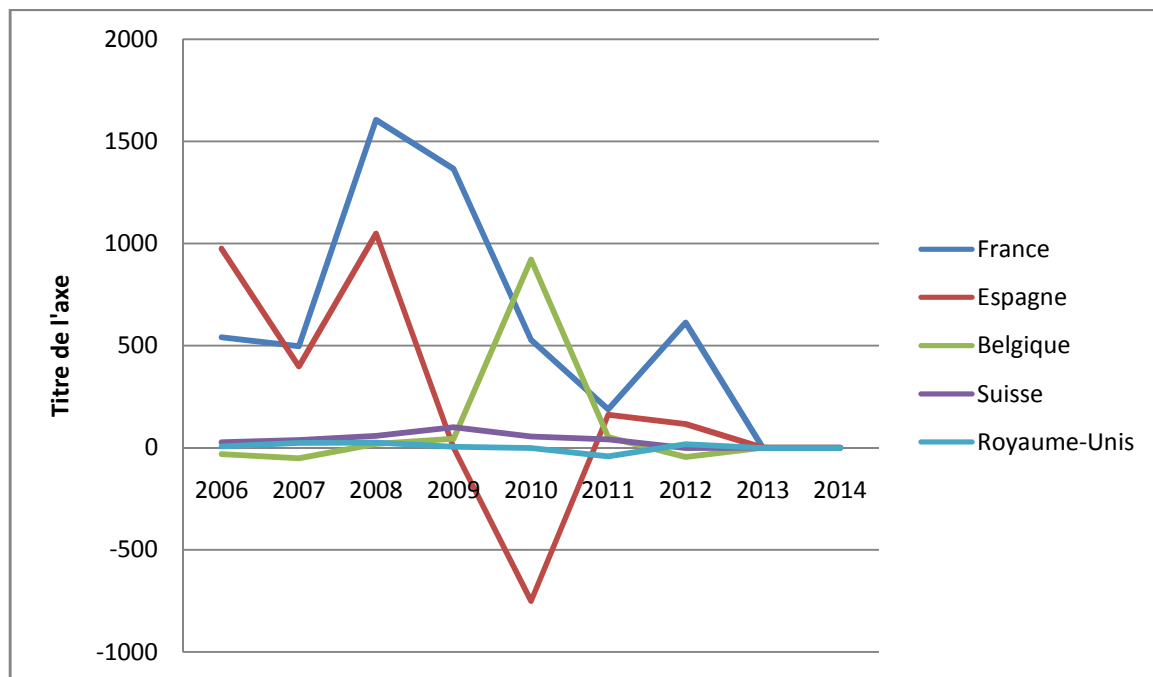
Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Tableau N°12 : L'IDE d'origine européenne entrant au Maroc. 2006-2014, en millions USD

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
France	541	496	1604	1364	527,2	188,0	611,8	n.d	n.d
Espagne	975	398	1048	n.d	-749,7	161,6	115,7	n.d	n.d
Belgique	-31	-52	19	44	921,9	51,5	-45,0	n.d	n.d
Suisse	27	37	58	100	55,4	39,9	-1,6	n.d	n.d
Royaume-Unis	7	24	26	6	-1,5	-41,7	17,4	n.d	n.d

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015.

Graphes n°07 : L'IDE d'origine européenne entrant au Maroc. 2006-2014, en millions USD



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau n°12

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Tableau n° 13: L'IDE d'origine européenne entrant en Tunisie. 2006-2013, en millions USD

année pays	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
France	176	128	160	170	126.8	304.4	242.5	69.3
Espagne	16	21	16	124	158	82.9	0.5	25.2
Allemagne	40	27	27	31	23.9	33.7	8.3	18.5

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015

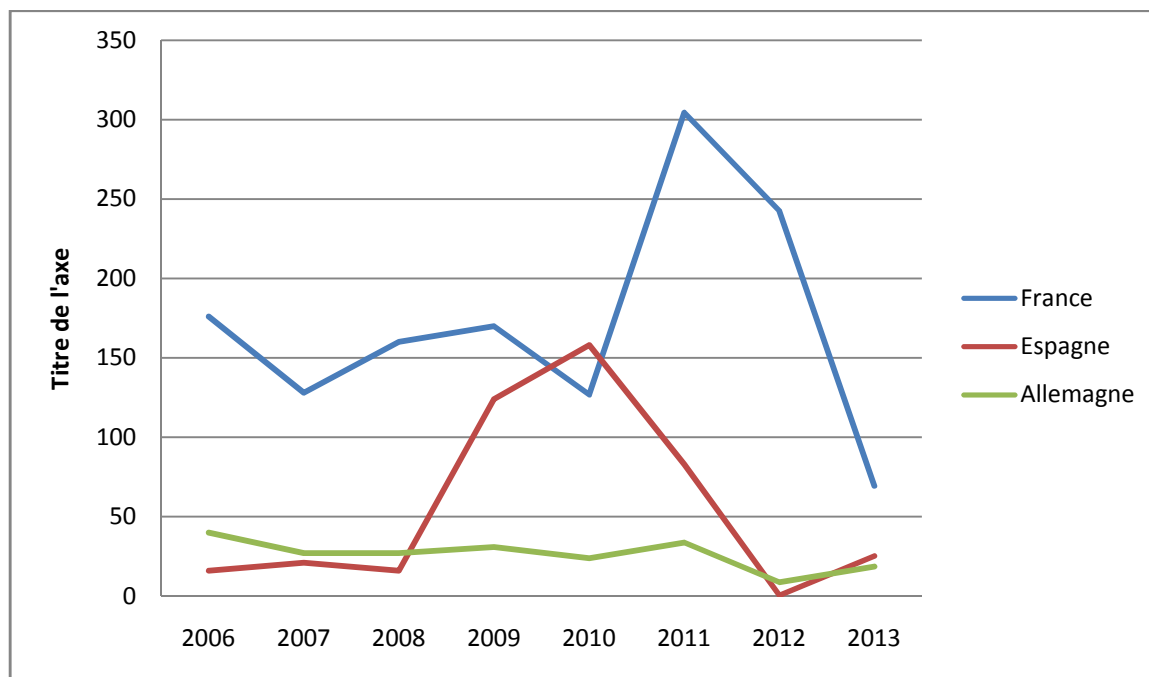
A partir de ce graphe, on observe que les IDE d'origine européenne entrants au Maroc suivent la même tendance haussière de 2006 à 2008.

Durant la période 2009-2011, les IDE européens entrants au Maroc ont connus une baisse drastique qui est dû au déclenchement de la crise de la dette souveraine dans la zone euro, ainsi que les effets de la crise économique mondiale de 2007-2010.

Malgré la crise de la dette souveraine survenue en Espagne, cette dernière a enregistré une hausse considérable des flux d'IDE entrant au Maroc en 2011. Passant de -749,7 million USD en 2009 à 161,6 million USD en 2011.

En 2012, l'Espagne, la Belgique et la Suisse ont baissé leurs IDE entrants au Maroc. Cela peut être s'expliquer par les effets négatifs de la crise de la dette souveraine.

Graphe n°08 : L'IDE d'origine européenne entrant en Tunisie. 2006-2013, en millions USD



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau n°13

De ce graphe, on remarque que l'IDE d'origine européenne entrant en Tunisie ont connus une hausse durant la période 2006-2009.

La période 2010-2012 est marqué par la diminution de ces montants qui peut s'expliquer par le déclenchement de la crise de la dette souveraine européenne ainsi que celle du printemps arabe.

Les flux d'IDE européens entrants vers les pays du nord d'Afrique étudiés ont connu presque les mêmes tendances sauf L'Egypte. Durant la période 2006-2009, les montants des IDE entrants de l'Europe vers Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte ont suivie une tendance haussière par contre la période de 2010 à 2013, ces flux ont diminué dans l'ensemble des pays sauf l'Egypte cela est du aux effets négatifs de la crise de dette souveraine.

Il est conseillé pour chaque économie étudiée à réviser ses politiques et procédures d'investissement et d'intensifier ses efforts pour continuer à améliorer le climat des affaires, et

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

d'attirer de ce fait des investissements rentables et bénéfiques pour ces derniers afin de faire face aux conséquences négatives de ces crises sur les IDE entrants créateurs d'emploi.

2.2 Impact sur les aides publiques au développement

Les Aides Publiques au Développement (APD) sont des fonds accordés aux pays en développement ou bien les moins développés généralement par les gouvernements de pays européens aux pays africains pour les aider dans le financement des projets de développement dans différents secteurs : santé, éducation, programmes sociaux...

Vu les politiques d'austérité appliqué par l'Europe après la crise et si cette crise de la dette se transforme en une grave crise économique, les économies africaines devraient attendre à des réductions significatives des APD au cours des années à venir.

Une réduction de ces aides peut augmenter le niveau de pauvreté dans ces pays et une dégradation de certains secteurs. Mais cela peut avoir aussi un effet positif en poussant les gouvernements de ces pays à chercher des solutions eux même et d'autre sources pour dynamiser leur développement et diversifier leur économie.

La crise de la dette de la zone euro et en particulier l'introduction de politiques d'austérité budgétaire dans la plupart des pays a poussé ces derniers à réduire le montant de l'aide publique au développement (PDA), ce qui serait un autre coup dur pour les budgets des États du Maghreb et de l'Egypte. Les pays de la zone euro contribuent largement à cette aide.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Tableau N° 14: Evolution des APD des pays européens touchés par la crise (2005-2015) en milliards USD

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Espagne	3,56	4,28	5,12	6,35	6,30	5,97	3,99	2,11	2,34	1,88	1,96
Grèce	0,45	0,48	0,50	0,64	0,56	0,49	0,39	0,32	0,23	0,25	0,34
Irlande	0,75	1,03	1,09	1,18	0,97	0,93	0,89	0,85	0,85	0,82	0,38
Italie	6,25	4,34	4,24	4,80	3,31	3,15	4,27	2,89	3,46	4,01	4,58
Portugal	0,45	0,46	0,48	0,60	0,50	0,67	0,69	0,62	0,49	0,43	0,36
France	12,03	12,32	10,27	10,51	12,56	13,39	12,72	12,59	11,4	10,62	10,92

Source : CNUCED

En effet, D'après le tableau N°14, on remarque que tous les pays touchés par la crise ont réduit leurs aides aux PVD. Et cette baisse est plus apparente après 2008 année de crise financière globale et s'est approfondie après la crise de dette souveraine de 2010. Mais il est à signaler que l'Italie a augmenté ses aides de 2013 à 2015 malgré sa situation économique instable.

Les tableaux suivants nous donnent plus de précisions quant aux aides offerts par certains pays européens aux pays étudiés. Nous remarquons que l'Algérie est le pays qui reçoit le moins d'APD par rapport aux autres pays. Et effectivement ces aides ont baissé après la crise de la dette à partir de 2011 pour l'Algérie, l'Egypte et le Maroc et à partir de 2012 pour la Tunisie. Et ces baisses sont plus effectuées par l'Espagne un des pays les plus touchés

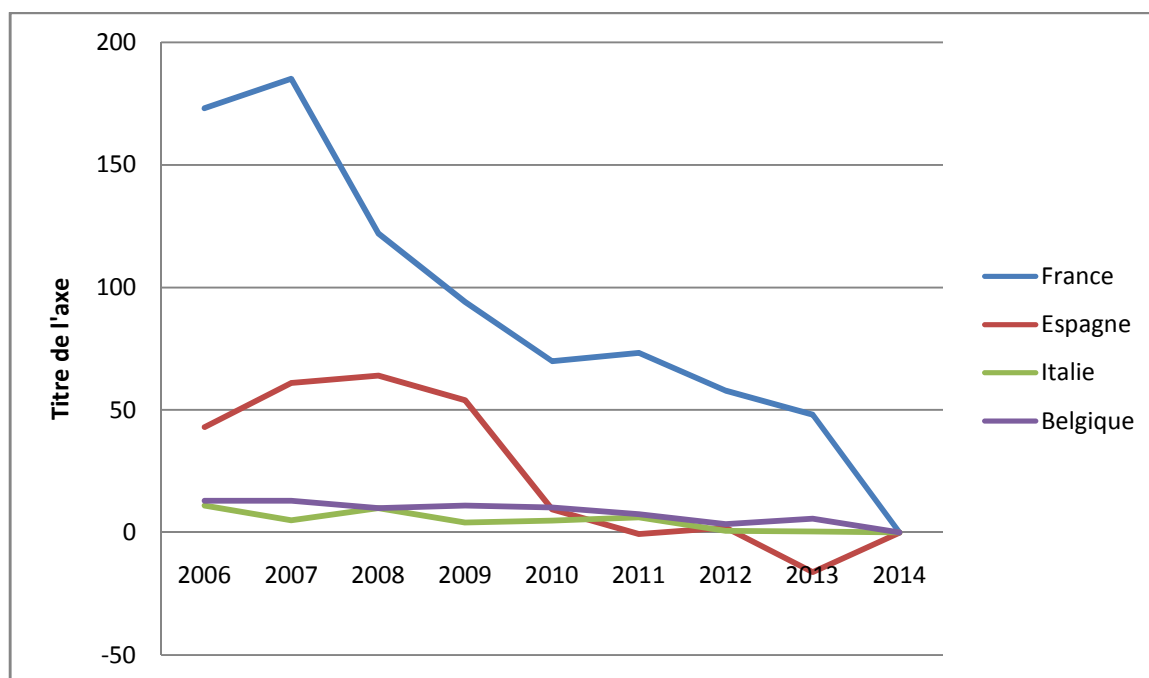
Tableau N°15 : Les APD nettes d'origine européenne en Algérie. 2006-2014, en millions USD

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
France	173	185	122	94	69,8	73,3	57,9	48,0	n.d
Espagne	43	61	64	54	9,5	-0,6	2,0	-16,1	n.d
Italie	11	5	10	4	4,9	6,1	0,7	0,4	n.d
Belgique	13	13	10	11	10,3	7,5	3,4	5,6	n.d

Source : Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Graphes n° 09 : Les APD nettes d'origine européenne en Algérie. 2006-2014, en millions USD



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau n°15

De ce graphique, on remarque que les APD d'origine européenne en Algérie ont connues presque la même tendance durant la période 2006-2012. Elles ont suivies une tendance baissière. Cela est dû au déclenchement de la crise de la dette souveraine dans la zone euro et peut être expliquer aussi par la crise mondiale de 2007.

En 2013, la France et la Belgique ont augmentés leurs aides, par contre l'Italie et l'Espagne ont continués de diminuer leur montant d'aides à cause de leurs situations difficiles lors de la crise de la dette souveraine

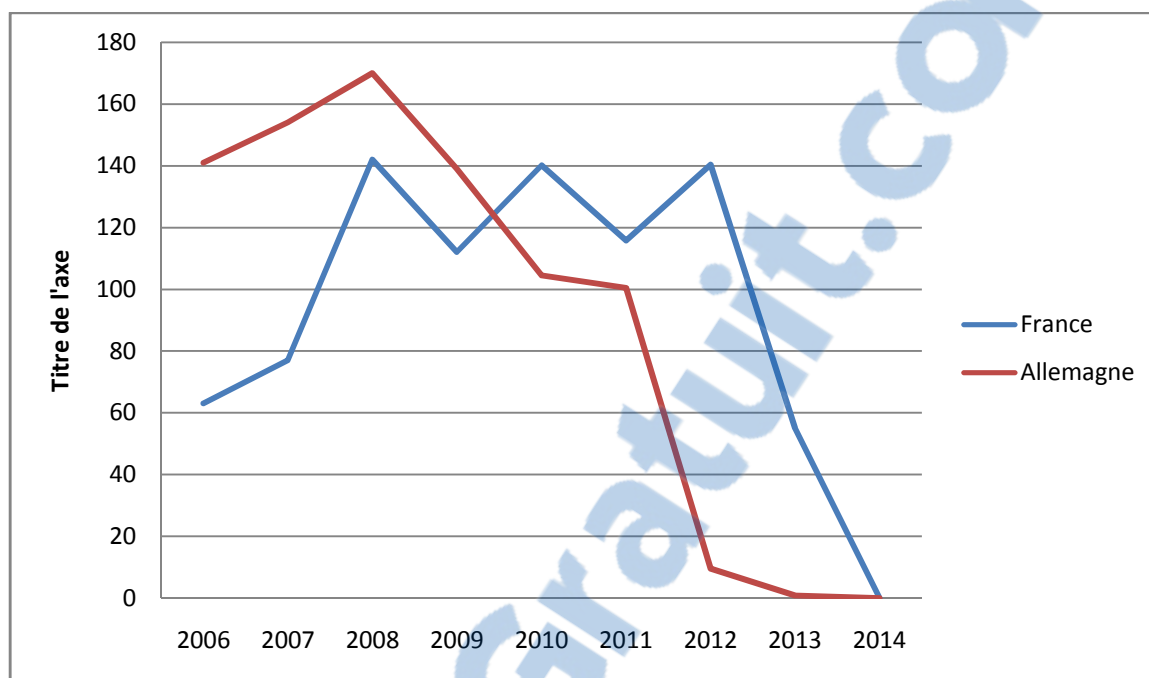
Tableau N°16 : Les APD nettes d'origine européenne en Egypte. 2006-2014, en millions USD

Année \ Pays	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
France	63	77	142	112	140,1	115,8	140,3	54,9	n.d
Allemagne	141	154	170	139	104,5	100,4	9,5	0,8	n.d

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Graphe n° 10 : Les APD nettes d'origine européenne en Egypte. 2006-2014, en millions USD



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau n°16

Comme le montre ce graphe, les APD français et allemands en Egypte ont connus une légère hausse durant la période 2006-2007.

La période 2006-2013, est marquée par des variations des montants d'APD en Egypte ; Parfois en hausse et parfois en baisse. Par contre les APD allemands ont suivies une tendance baissière durant la période 2009-2012. Cela peut être expliqué par l'asphyxie financière de ce pays durant et après la crise de la dette souveraine sans oublier les effet de la crise mondiale de 2007-2010.

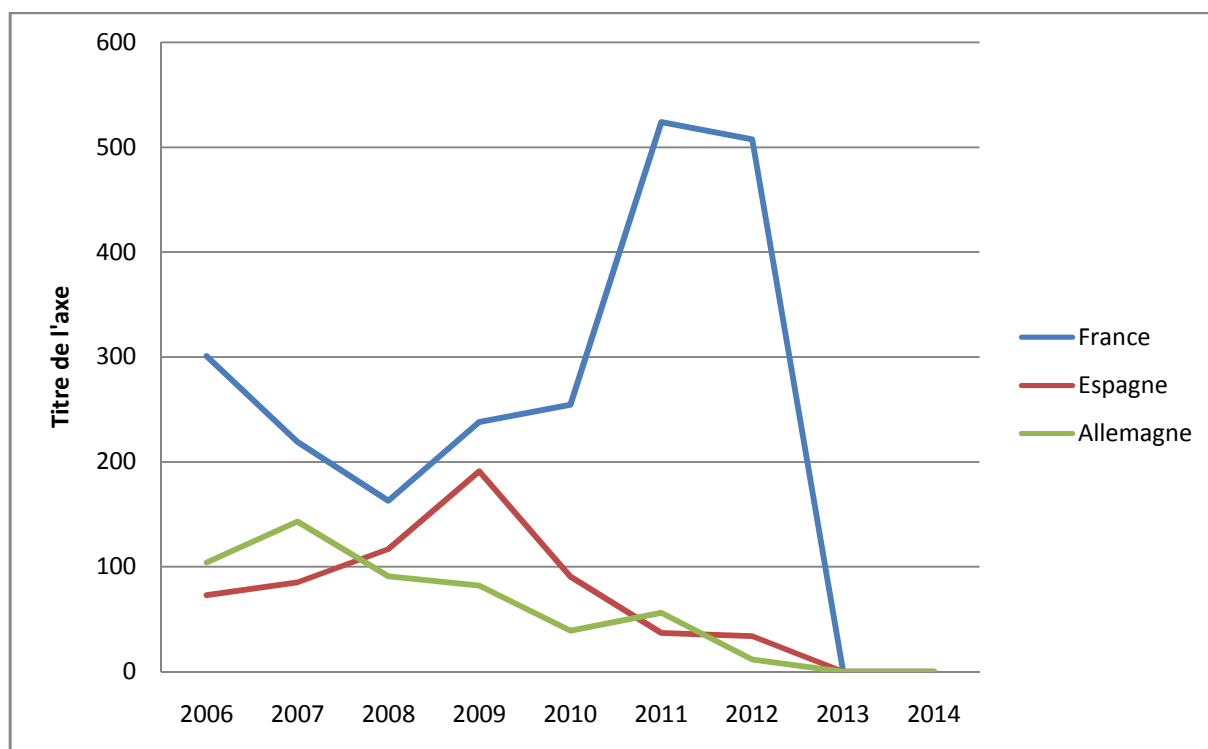
Tableau N°17 : Les APD nettes d'origine européenne au Maroc. 2006-2014, en millions USD

Année \ Pays	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
France	301	219	163	238	254,4	523,9	507,3	n.d	n.d
Espagne	73	85	117	191	90,6	36,8	34,0	n.d	n.d
Allemagne	104	143	91	82	38,9	56,1	11,5	n.d	n.d

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Graphe n° 11 : Les APD nettes d'origine européenne au Maroc. 2006-2014, en millions USD



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau n°17

De ce graphe, on observe que durant la période 2006-2007, les APD français ont connues une légère baisse, passant de 301 million USD en 2006 à 219 million USD en 2007.

A partir de 2008, ces montants ont augmentés pour atteindre 507,3 millions USD en 2012.

Les APD espagnoles ont augmentées durant la période 2006-2009 pour atteindre 191 millions USD en 2009, contre 73 millions USD en 2006.

La période 2010-2012 a enregistré une baisse drastique de leurs aides qui est dû au déclenchement de la crise de la dette souveraine européenne.

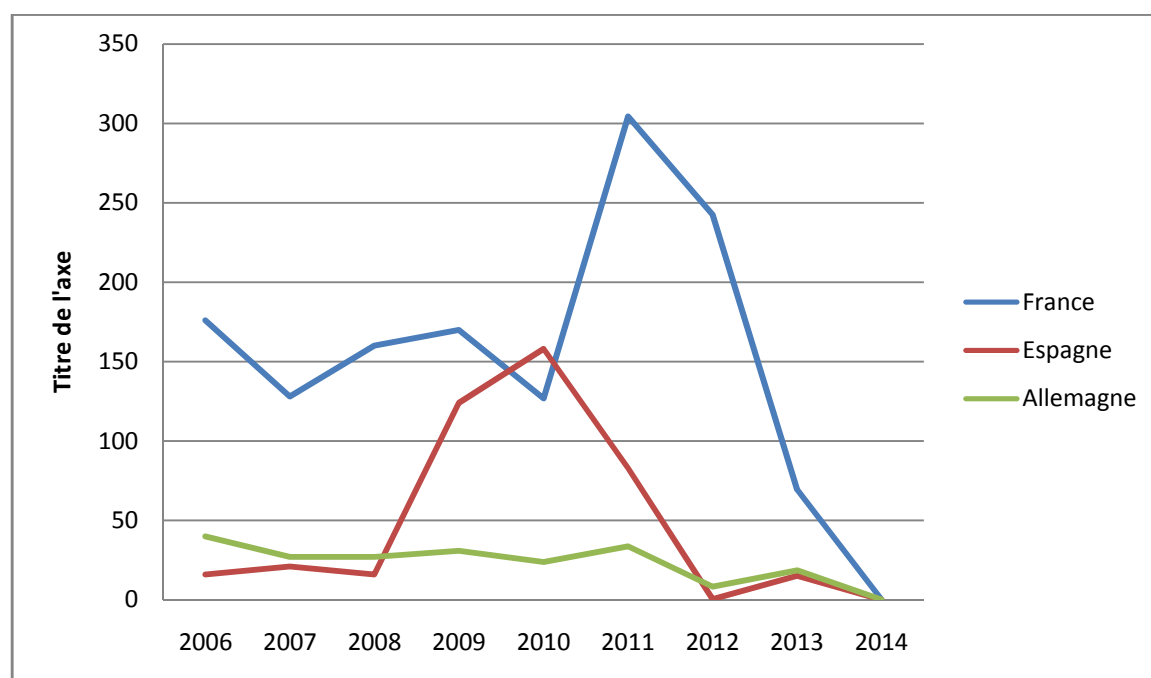
Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Tableau N°18 : Les APD nettes d'origine européenne en Tunisie. 2006-2014, en millions USD

Année \ Pays	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
France	176	128	160	170	126,8	304,4	242,5	69,3	n.d
Espagne	16	21	16	124	158,0	82,9	0,5	25,2	n.d
Allemagne	40	27	27	31	23,9	33,7	8,3	18,5	n.d

Source : Annuaire statistique pour l'Afrique 2015.

Graph n° 12 : Les APD nettes d'origine européenne en Tunisie. 2006-2014, en millions USD



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau n°18

D'après ce graphique, on remarque que durant la période 2006-2009, les APD européennes en Tunisie suivaient une tendance haussière.

En 2010, les APD français et allemands ont baissées en raison du déclenchement de la crise de la dette souveraine. Par contre les APD espagnoles ont continuées d'augmenter malgré la crise de la dette souveraine qu'elle a subie.

La période 2010-2014 est marquée par la dégradation des APD espagnoles et allemands qui peut s'expliquer par les effets de la crise mondiale, le printemps arabe, ainsi que le déclenchement de la crise de la dette souveraine européenne.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Les APD français, ont augmentées durant la période 2010-2011 et ont baissées durant la période 2011-2014.

2.3 Impact sur les transferts de fonds des travailleurs à l'étranger

Les transferts des travailleurs ou bien des émigrés est un autre canal important. L'Europe est la destination privilégiée des émigrants arabes plus particulièrement ceux du Maghreb. Plusieurs familles dans les pays de l'Afrique de nord vivent des transferts de fonds effectués par les travailleurs dans les pays européens. Une réduction de ces flux va affecter le pouvoir d'achat de ces familles et par conséquence une dégradation de leur situation économique et sociale.

Tableau N°19 : Les transferts des fonds de travailleurs vers l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte (2008-2015), en milliards USD

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Algérie	0,104	0,150	0,197	0,203	0,215	2,01	0,304	n.d
Tunisie	1,658	1,165	1,1	1,21	1,153	1,135	1,128	n.d
Maroc	8,685	7,396	7,257	7,943	7,638	8,679	9,671	n.b
Egypte	9,338	8,247	10,463	13,137	18,408	19,265	30,368	22,097

Source : Les données de la Banque Mondiale pour l'Egypte et le Maroc et de CNUCED pour l'Algérie et la Tunisie.

Ce tableau nous montre l'évolution des transferts de fonds de la part des émigrants des pays étudiés vers leur pays d'origine durant la période allant de 2008 à 2015. Ces données sont globales, une répartition de ces flux par régions d'origine de transfert est indisponible. Ces chiffres ne reflètent pas vraiment le montant réel de transferts faits par les travailleurs vu que plusieurs millions d'euro transitent en circuit informel.

De ce tableau, on remarque l'importance de ces fonds en Egypte et au Maroc par rapports aux autres pays.

En Egypte, on aperçoit une baisse de 2008 à 2009 d'environ 1,091 Mds USD, cela peut être expliqué comme un effet de la crise économique mondiale de 2008 qui a engendré plusieurs licenciements dans les entreprises dans le monde. Par contre on assiste à une amélioration de ces fonds à partir de 2010 jusqu'à 2014, malgré la crise de dette survenue en Europe, passant de 8,247 Md USD en 2009 à 19,265 Md USD en 2013 pour atteindre un niveau supérieur en 2014 de 30,368 Md USD, soit une évolution de 57%. Cette augmentation

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

peut être expliquée par la reprise de l'économie mondiale et européenne. Ces transferts ont connu encore une diminution en 2015 avec un chiffre de 22,097 Md USD. Toutefois il faut dire que les égyptiens sont beaucoup plus attirés par la Grande Bretagne et les pays de Golfe pour travailler ; des pays qui n'ont pas été touchés par la crise de dette souveraine.

Pour le Maroc, Les transferts provenant de l'étranger connaissent des baisses à partir de 2008 causée essentiellement par la crise économique qui a touché le monde et par la baisse des salaires dans les pays touchés. Ces transferts sont repris en 2011 avec une somme de 7,943 Mds USD, pour connaître à nouveau une baisse en 2012 de 0,305 Mds USD, qui peut être une conséquence de la crise de la dette souveraine qui a frappé l'Europe. En 2013 et 2014, ces flux ont augmenté réalisant respectivement : 8,679 Mds USD et 9,671 Mds USD suite à la reprise de la croissance en Europe. Et d'après le site internet de Natixis, ces envois de fonds proviennent principalement de la zone euro où les marocains constituent une part importante de la population active étrangère: 11% en France, 13% en Italie et 12% en Espagne.

Les envois de fonds des travailleurs algériens (qui sont beaucoup plus bas et surtout de la France) ont peu varié. La situation en Algérie est très différente de ses voisins vu que sa croissance est très peu dépendante des envois de fonds algériens vivant dans la zone euro. Du tableau, les envois de fonds des travailleurs sont très modestes et connaissent une hausse depuis 2008 (à l'exception de la baisse connue en 2014 soit 0,304 Mds USD). Donc, on peut dire que ces flux n'ont pas été vraiment affectés par cette crise.

Les transferts aussi vers la Tunisie sont modestes et ont baissé en 2009 d'environ 500 millions de dollar par rapport à 2008, toujours à cause de la récession mondiale vécue en cette période et d'environ 50 millions de dollar en 2010 par rapport à l'année précédente. Ces flux ont connu une hausse légère durant l'année suivante pour atteindre 1,21 Mds USD, pour se réduire à nouveau de 2012 à 2014 (les envois de fonds sont de 1,153 Mds USD en 2012 et 1,128 Mds USD en 2014). Une baisse qui peut s'expliquer par la situation en Europe après 2010 où les gouvernements ont adopté des politiques d'austérité et effectué des licenciements.

Ajouté à toutes les causes avancées antérieurement, la situation des émigrés est de plus en plus difficile dans les pays européens où plusieurs d'eux sont discriminés et exposés à une possibilité d'expulsion.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Section 3 : Impact sur le tourisme

A l'exception de l'Algérie (bien qu'elle ait un potentiel important), le tourisme, représente un secteur vital dans l'économie des pays étudiés, il est aussi source de devises et de ce fait de réserve de change et secteur créateur d'emploi. Un déclin du taux de tourisme peut déstabiliser l'économie des pays concernés à savoir : augmentation de taux de chômage, dégradation de la situation de certains secteurs tels que l'hôtellerie et la restauration, baisse des réserves de change, baisse de croissance économique et bien d'autres effets négatifs.

Tableau N°20 : Nombre d'arrivée des touristes européens vers l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Egypte. (2010-2014) (en milliers)

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Algérie	n.d	242	219	240	245	258
Tunisie	3744	3814	2134	2965	2897	n.d
Maroc	3624	4145	4138	4017	4308	n.d
Egypte	n.d	11177	7211	8416	6976	7578

Source : Organisation Internationale du Tourisme

Graph n° 13 : Nombre d'arrivée des touristes européens vers l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Egypte. (2010-2014) (en milliers)



Source : réalisé par nos soins à partir des données de tableau n°20

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Ce graphe représente le nombre de touristes européens qui ont visité les quatre pays d'étude de 2009 à 2014. Comme on l'a déjà évoqué l'Algérie est le pays le moins visité comparé aux autres, vu que ce secteur est très négligé par les autorités, d'où la nécessité d'une amélioration de ce dernier. Le nombre de ces touristes en Algérie a baissé après la crise de la dette pour connaître une augmentation de 2012 à 2014 en réalisant les chiffres suivants : 240 milles visiteurs en 2012, 245 milles en 2013 et 258 milles en 2014. Il est à signaler aussi que les touristes étrangers de l'Algérie sont souvent ceux tirés de la diaspora qui viennent en vacance rendre visite à leur famille.

L'Egypte a attiré un nombre important de touristes européens durant cette période. En 2010, environ 11 millions d'européens ont visité le pays, ce nombre est réduit en 2011 à 7,211 millions de visiteurs pour connaître une légère augmentation en 2012 (8,416 millions visiteurs) et baisser à nouveau en 2013 avec un nombre de 6,976 millions arrivées. Malgré une augmentation modeste en 2014, les chiffres après 2010 restent très modestes par rapport à l'année 2010. Cette situation peut être le résultat de la crise européenne qui a affecté le revenu de certains touristes et de la dégradation de la sécurité en cette période du pays concernée.

Tout comme l'Egypte, la Tunisie elle aussi a connu des baisses en termes de nombre de touristes européens et pour les mêmes causes. Premier pays à avoir vécu le printemps arabe, avec la dégradation de sa situation politique et sécuritaire, ajouté à cela la crise de l'Europe le nombre de visiteurs qui étaient de 3,744 millions en 2009 et 3,814 millions en 2010 a connu des chiffres réduits les années suivantes : 2,134 millions en 2011, 2,965 millions en 2012 et 2,897 millions en 2013.

D'après le site de la Banque de Natixis, le secteur de tourisme en Tunisie est très sensible à la situation en Europe du fait que les touristes européens représentent environ 80% du tourisme en Tunisie (30% pour la France, 20% pour l'Italie, 9% pour l'Allemagne et 4% pour l'Espagne).

Le tourisme au Maroc par contre a connu une certaine stabilité par rapport aux autres pays malgré les légères baisses connues en 2011 et 2012. Le Maroc reste une destination appréciée par les pays européens malgré la crise.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Le tourisme, un secteur particulièrement important pour la Tunisie, le Maroc et l'Égypte (mais beaucoup moins développé en Algérie), a été donc affecté par le ralentissement de la zone euro.

Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement

Conclusion

De cette analyse effectuée dans ce chapitre, on conclue qua la crise de la dette souveraine en Europe a vraiment affecté l'économie des PVD étudiés. En effet d'après l'analyse des tableaux et graphes on remarque que les exportations algériennes vers l'Europe n'ont pas été affectées contrairement aux autre pays, du fait que la balance commerciale de l'Algérie est beaucoup plus dépendante des prix de baril de pétrole. Concernant les envois de fonds des travailleurs, ils ont connue une certaine stabilité sauf pour la Tunisie. Les APD aussi ont connu une baisse dans l'ensemble des pays d'étude suite à la réduction des aides par les pays européennes plus principalement l'Espagne. Les IDE européens aussi vers l'Algérie, la Tunisie et le Maroc ont subi les conséquences de cette crise de dette. Le tourisme, un secteur particulièrement important pour la Tunisie, le Maroc et l'Egypte a été aussi affecté par le ralentissement de la zone euro.

La crise de la dette souveraine qu'ont traversés les Etats-Unis et la zone euro ont de différentes causes et conséquences sur le pays lui-même, notamment sur d'autres pays partenaires et particulièrement les pays en voie de développement.

Dans notre travail, nous avons limité notre étude à l'impact de la crise de la dette européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement (Algérie, Tunisie, Maroc et l'Egypte). Cela en raison de l'indisponibilité d'informations concernant l'impact de la crise de la dette américaine sur les PVD.

Nous avons conclu que la crise de la dette souveraine européenne a porté des conséquences néfastes. En effet, elle a engendré la baisse des exportations vers les pays européens, la baisse des envois de fonds des travailleurs à l'étranger, la baisse des flux d'IDE entrants, la baisse du nombre d'arrivées de touristes, et la baisse des montants d'aides reçues pour le développement.

Mais toutefois, il faut préciser que l'impact n'a pas eu la même ampleur dans les quatre pays étudiés. Et comparant avec les autres pays, La situation en Algérie est très différente de ses voisins, du fait que l'économie algérienne est moins vulnérable à la situation européenne que ses voisins, pour plusieurs raisons: le tourisme n'est pas un secteur clé pour l'économie et n'a donc pas été affectée par la baisse du nombre de touristes européens , la croissance du pays est que très peu dépendante des envois de fonds d'algériens vivants dans la zone euro et ses exportations d'hydrocarbures génèrent un excédent du compte courant. Alors que les exportations de l'Algérie sont également moins dépendantes de la demande européenne, ils ont encore été touchés par la crise de la zone euro par le biais de son impact sur les prix mondiaux du pétrole.

D'une façon générale, la crise de la dette souveraine européenne n'a pas le même impact sur l'économie des pays étudiés. Il se varie selon le degré de dépendance de chaque nation vers les pays touchés par cette crise de dette. Et de cette crise aussi, ces pays doivent tirer une leçon et essayer de diversifier leur économie et de booster leur industrie afin de minimiser leur dépendance vis-à-vis de l'Europe

Bibliographie

1. Les ouvrages

- ANDREASSIAN. A, (2008), « Gestion des ressources humaines », , valeur de l'immatériel ,1^{re} édition, Belgique.
- ALT, « La cohésion sociale en temps de récession prolongée : initiative alternatives et formes des résistances, Espagne, Grèce, Portugal ».
- Annès B et al, (2009), « politique économique », de boeck, 2^{ème} édition Bruxelles.
- BRUNO A et al, (2014), « Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », Ellipses édition marketing S.A, Paris.
- BERNIER B et al, (1998), « Initiation à la macroéconomie », DUNOD, 7^{ème} édition, Paris.
- BRUNO C et al, (2014), « Dettes publiques », Edition Larcier, Belgique.
- Burde M et al, (2006), « Macroéconomie à l'échelle européenne », de boeck, 4^{ème} édition, Paris.
- Bensahli M, (2012), « le monde en crise : les dérives de la finance », casbah-édition, Algérie.
- Bouthevillain C et al, (2013), « Les politiques budgétaires dans la crise : comprendre les enjeux actuels et les défis futurs », De boeck, Paris.
- Blanchar O et al, (2013), « Macroéconomie », Pearson, 6^{ème} édition, Paris.
- Benassé S et al, (2011), « Lexique : science économiques et sociales », Nathan, Paris.
- De Bant O et al, (2013), « Stabilité financière », De boeck, Paris.
- Dwight H. et al, (2008), « Economie du développement », De boeck, 3^{ème} édition Paris.
- Euzéby A, (1990), « Finances publiques : une approche économique », Dunod, paris.
- GIRAUD P, (2013), « le commerce des promesses : petit traité sur la finance moderne », édition du SEUIL, Paris.

Bibliographie

- Jacquemin A et al, (2001), « Fondements de l'économie ; volume II : Analyse Macroéconomique & analyse économique internationale », édition De Boeck &Larciers.a, Paris.
- Karl Marx et al, « la crise », Union générale d'éditions, Paris.
- Krugman P, (2013), « Economie internationale », Pearson, 9^{ème} édition, France.
- Mishkin F et al, (2013), « Monnaie, banque et marchés financiers », Pearson, 10^{ème} édition, France.
- MUSOLINO M, (1997), « fluctuation et crise économique, édition marketing S.A », Paris,.
- Plihon D, (2006), « les désordres de la finance : crises boursières, corruption, mondialisation », universalis, Paris.
- Plihon D et al, (2011) «L'Espagne, douze années d'aveuglement ».
- ROUX-DUFORT C, (2003), « Gérer et décider en situation de crise : outils de diagnostic, de prévention et de décision », DUNOD, 2^{ème} édition, paris.
- Saoudi M, (2004), « L'essentiel des finances publiques en fiches », Ellipses, paris.
- Yves Jeanclos, (2011), « Crises et crispations internationale à l'ère du terrorisme, au XXI^e siècle », Bruylant, Bruxelles.
- Y.LE DIASCORN et al, (1995), « Le nouveau désordre économique mondial, le capitalisme et ses crises », MARKETING, Paris.

2. Articles et revues

- Andreau J, et al, (2006), « la dette publique dans l'histoire », les journées du centre de recherches historiques, comité pour l'histoire économique et financière, paris.
- Allegret J, (2015), « quelles sont les causes et les conséquences d'un défaut sur la dette publique ? ».
- Bouguessa N, (2009), « La bonne gouvernance, une réponse à la crise financière », université farhatabbas, Sétif .
- BRADY L, (2013), « La reprise de l'économie américaine au sortie de la grande

Bibliographie

- récession : Le rôle de la dette et du désendettement », revue de la banque du Canada.
- Benissad H, (2012), « Le monde en crise : les dérives de la finance », Casbah, Alger.
 - Castillo J, et al, (2013), “the euro zone crisis and its impact on the Maghreb countries”, revue N°574, Natixis.
 - Cherif Touil N, « L’endettement en américain et les placements de l’Etat Algérien, université de Mostaganem.
 - EHIAN C et al, (2014), « La crise de la dette en Europe ».
 - FMI, (2013), « concepts pour l’analyse de la dette ».
 - Humbert J , (2010-2011), « La crise économique et financière en Espagne » n°385 : SENAT : session ordinaire de.
 - INTOSAI, « lignes directrices pour la mise en œuvre de contrôles de la dette publique : l’utilisation de sondages de corroboration dans le contrôle ».
 - Jordan, « comprendre la crise de la dette actuelle » les jeunes écologistes Idf, Jeunes Ecolos Idf.
 - JURGEN K, (2011), « Résoudre les crises de la dette souveraine : vers un cadre international de désendettement équitable et transparent ».
 - JOUMARD R, (2015), « La dette grecque ».
 - Lefranc G, (2012), « une analyse marxiste de la crise économique », université d’été du NPA.
 - LANDAU J, (2012), « Quelle politique pour la dette souveraine », dette publique monétaire et stabilité financière, N°16.
 - LEVASSEUR S et al, (2014), « Crises de dette souveraine : vers une nouvelle résolution ? ».
 - Ministère de l’économie et des finances du Maroc, (2013) « Projet de loi de finance pour l’année Budgétaire », rapport sur la dette.
 - Ministère de l’économie et des finances du Maroc, (2013), « Projet de loi de finance pour l’année Budgétaire », rapport sur la dette.
 - NAUTEL M et al, « Impact économique de la dette publique ».
 - Nyahoho E, (2002), « Finances internationales : théorie, politique et pratique », presses de l’université du Québec, Québec.
 - Nkatani P, et al, (2013), « Notes sur Keynes et la crise », Paris.
 - NIETO P, crise de la dette souveraine et indicateurs d’alerte : le rôle du marché obligataire primaire, CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE L’OCDE, Repères N°89
 - OCDE, (2011), « Evaluation générale de la situation macroéconomique »

Bibliographie

- Pavoine J, (1994), « Les trois crises du XX^e siècle », Ellipses, Paris.
- Renaud V, (2007), « Les différentes catégories de dettes et de créanciers », séminaire, Belgique.
- SCHUMAN R, (2011), « L'Europe et la crise économique mondiale ».
- Vincent J, (2013), « Comment Expliquer Le Découplage Entre Les Croissances Du PIB Aux Etats-Unis Et En Zone Euro ? », Trésor-Eco, N°11
- Victor Mourer , (2012-2013), « l'Etat face aux crises économiques : une perspective juridique ».

5. dictionnaires

- Alain BEITONE, et al, (2013), « Dictionnaire de science économique », 3^{ème} édition, Mehdi, Algérie.
- Sandrine Benasé-Rebeyrol et al, (2011), « lexique sciences économiques et sociales », édition Nathan, Paris.

4. Sites internet

- <http://www.centredeconomiesorbonne.univ-paris.fr/ban>
- <http://economie-analyses-actualites-opinions.over-blog.com/article-keynesianisme-et-liberalisme-comparaison-101774167.html>
- <http://www.centredeconomiesorbonne.univ-paris.fr/ban>
- <http://eco.univ-setif.dz/seminars/financialcrisis/63.pdf>
- http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/09/11/la-dette-de-l-etat-en-cinq-questions_4485289_4355770.html
- <http://www.finance.gov.ma>
- www.issai.org
- <http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/actualites/la-dette-souveraine-est-elle-assurable-120112.pdf>
- <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01207715>
- <http://estatic.ccmbg.com/droit-finances.commentcamarche.net/favicon.ico>
- <http://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2015-2-page-101.html>.
- <http://comprendre-crise-de-la-dette-actuelle-Les-Jeunes-ecologist/html>
- <http://www.lemonde.fr>

Bibliographie

- <http://www.economic-research.bnpparibas.com>

TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	01
Chapitre I: Approche théorique de la dette souveraine	
Introduction	03
Section 1: cadre générale des crises économique	04
1.1. Définition de la crise	04
1.2. Les théories de la crise économique.....	05
1.2.1. Pour les libéraux.....	05
1.2.2. Pour les marxistes.....	05
1.2.3. Pour les keynésiens.....	06
1.3.Types de crises économiques.....	06
1.3.1. La crise financière.....	07
1.3.2. La crise boursière (le krach boursier).....	07
1.3.3.La crise bancaire.....	08
1.3.4. La crise de change.....	09
1.3.5. La crise souveraine.....	09
Section 2: les crises souveraines	10
2.1. Déficit public et dette publique	10
2.1.1. Déficit public	10
A. Les causes de déficit public	10
a. Causes conjoncturelles	10
b. Causes structurelles.....	11
B. Conséquences du déficit public	11
a. La hausse des prélèvements obligatoires	11
b. La hausse de la dette publique.....	11

C . Les modes de financement du déficit	11
a. La monétisation du déficit	11
b. L'emprunt.....	12
2.1.2. La dette publique	12
A. Définition de la dette	12
B. Définition de la dette publique.....	13
C. Les caractéristiques de la dette publique	14
D. Les catégories de la dette	15
E. Gestion de la dette publique	16
F. Avantages et inconvénients de l'emprunt étranger	17
2.1.3. La dette souveraine.....	19
A. Définition de la dette souveraine.....	19
B. Les déterminants des crises de la dette souveraine	20
C. Les conséquences de la dette souveraine	20
D. Les limites de la dette souveraine	21
Conclusion.....	23
Chapitre II: manifestation de la crise de la dette souveraine	
Introduction	24
Section 1: La crise financière des Etats-Unis	25
1.1. Origines et causes de la financière des Etats-Unis.....	25
1.2. Les composantes de la dette publique américaine.....	27
1.3. Conséquences des dettes publiques aux Etats-Unis.....	27
1.4. Les mesures mises en place par les Etats-Unis pour sortir de la crise de la dette.....	28
Section 2: La crise souveraine dans la zone euro	30
2.1. Origines de la crise de la dette européenne.....	30
2.1.1. Les causes de la crise de la dette européenne.....	31
2.1.2. Les pays Européens touchés par la crise.....	32

A. Le cas de la Grèce	33
B. Le cas de l'Espagne	34
C. Le cas du Portugal.....	35
D. Le cas de l'Irlande.....	36
E. le cas de l'Italie.....	37
2.1.3. Les conséquences de la dette souveraine européenne.....	37
2.1.4. La résolution de la crise souveraine de la zone euro.....	38
Conclusion.....	41
 Chapitre III : L'impact de la crise souveraine européenne sur l'économie de certains pays en voie de développement	
Introduction.....	42
 Section 1:Impact sur le commerce extérieur	
43	43
1.1. Le cas de l'Algérie.....	43
1.2. Le cas de la Tunisie.....	45
1.3. Le cas du Maroc.....	47
1.4.Le cas de l'Egypte.....	49
Section 2: Impact sur les mouvements de capitaux et les transferts de fonds	51
2.1. Impact sur les investissements directs étrangers.....	52
2.2. Impact sur les aides publiques au développement.....	59
2.3. Impact sur les transferts de fonds des travailleurs à l'étranger.....	65
Section 3 : Impact sur le tourisme.....	67
Conclusion	70
Conclusion générale.....	71

Résumé

Suite aux effets négatifs de la crise des subprimes, la situation des finances publiques des Etats-Unis s'est détériorée. Cela est dû à la détérioration de valeurs des produits immobiliers titrisés. Les banques américaines se sont retrouvées en situations de faillite.

Cette crise s'est transformée en une crise économique mondiale qui a met en péril la structure financière du monde. Cette dernière, s'est transformée en une crise de la dette souveraine dans certains pays européens. Elle a touchée la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, et l'Italie.

Ce type de crise a engendré de différents impacts sur les économies du monde et particulièrement celles des PVD. Ces impacts varient entre pays selon le degré de dépendance vers les pays touchés par la crise.